

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

*La conservation du patrimoine des sociétés touarègues du Sahara algérien et le
tourisme écoculturel : critique des politiques culturelles de l'UNESCO.*

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

Par

PHILIPPE ARCAND

Le 13 juin 2008

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

RÉSUMÉ

Le présent mémoire pose un regard critique sur les nouvelles politiques de sauvegarde et de promotion de la diversité culturelle de l'UNESCO dans les pays en voie de développement plus particulièrement sur le concept de « tourisme écoculturel ». Ces politiques ont pour particularité de faire du patrimoine culturel matériel et immatériel des communautés indigènes du sud un véritable outil de « développement » par l'entremise d'un projet de développement touristique. En se basant sur un projet de développement destiné à préserver le patrimoine culturel des communautés touarègues d'Algérie, *Le Sahara des cultures et des peuples* nous cherchons à démontrer les différents types de contraintes qui empêchent la réalisation de la mission que s'est donnée l'UNESCO.

Le premier faisceau de contraintes découle de la nature autoritaire de l'État algérien qui a pour effet de court-circuiter les moyens proposés par l'organisation qui permettraient aux touaregs de prétendre à une certaine forme d'autonomie économique et politique. Nous croyons que le nationalisme algérien rend impossible toute prise en compte réelle de la volonté de ces sociétés ce qui contredit l'un des critères fondamentaux de la réussite du projet, c'est-à-dire la participation des communautés culturelles concernées. Le deuxième faisceau de contraintes a trait à la promotion de l'industrie touristique comme moyen de préserver le patrimoine culturel. En ce domaine, nous soutenons que la position de l'UNESCO fait abstraction des rapports de domination entre les communautés réceptrices du sud et les pays du nord. Selon nous, le fait de soumettre le patrimoine culturel de ces communautés aux attentes des touristes étrangers contribue à une extériorisation et à une « folklorisation » encore plus grande du patrimoine culturel des sociétés touarègues d'Algérie. Cette marchandisation du patrimoine témoigne d'une transformation de la philosophie de l'Organisation qui semble vouloir se conformer de plus en plus au discours d'autres organisations chargées des questions de développement dont la principale est la Banque Mondiale.

Mots clefs : Algérie, développement, patrimoine culturel matériel et immatériel, tourisme, touareg, UNESCO

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	ii
RÉSUMÉ.....	iii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
L'UNESCO : LES DÉTERMINANTS D'UNE NOUVELLE POLITIQUE.....	6
1.1 L'UNESCO au sein du NEPAD et des Objectifs du Millénaire.....	7
1.2 Sauvegarde du patrimoine culturel, développement et lutte contre la pauvreté.....	9
1.3 Patrimoine culturel et « tourisme écoculturel » : Du tourisme de masse au tourisme éthique.....	15
1.4 Le « tourisme écoculturel » comme vecteur de développement du Sahara algérien : La stratégie de l'UNESCO et du PNUD.....	21
CHAPITRE II	
SOCIOGÉNÈSE DE LA QUESTION TOUARÈGUE ALGÉRIENNE.....	26
2.1 En pays touareg : portrait socioculturel des touaregs du sud algérien.....	27

2.2 Raison nomade/raison étatique : Transformation socioéconomique et sociopolitique des sociétés touarègues depuis l'époque coloniale.....	32
2.3 Le <i>Grand Sud</i> , une région délaissée par les politiques de développement national algériennes.....	36
2.4 Décennie 90, décennie de crise.....	39
2.5 Retour sur la question touarègue.....	43
CHAPITRE III	
LES INFORTUNES DE LA VERTU : LES PROBLÈMES POSÉS PAR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE L'UNESCO.....	48
3.1 Le développement du tourisme saharien : Par qui et pour qui?.....	49
3.2 Quel rôle pour le Sahara : Espace touristique ou espace sécurisé?.....	52
3.3 La délicate question du droit des minorités indigènes.....	54
CHAPITRE IV	
UNE MISSION IMPOSSIBLE.....	57
4.1 « Folklorisation » ou préservation : Les malheurs de l'esprit conversationniste.....	58
4.2 La continuité dans le changement : L'industrie touristique, Une perspective sociopolitique.....	64
4.3 Représentation culturelle, authenticité et lisibilité : Le regard touristique.....	67

4.4 Recherche « d'authenticité » et violence structurelle :	
Derrière la beauté culturelle les rapports de pouvoirs.....	73
CONCLUSION.....	76

INTRODUCTION

En incorporant son activité dans le domaine de la préservation du patrimoine à des objectifs globaux de développement, l'UNESCO a ouvert la voie à la controverse. L'élaboration d'un projet de développement par le tourisme au Sahara, *Le Sahara des cultures et des peuples vers une stratégie pour un développement durable du tourisme au Sahara dans une perspective de lutte contre la pauvreté*, ravive certaines inquiétudes quant à la compatibilité de ces deux objectifs. Issue d'une approche du développement qui se veut transversale, c'est-à-dire qui englobe des paramètres non plus seulement économiques, mais aussi culturels, les nouvelles politiques de l'UNESCO en matière de conservation et de promotion du patrimoine culturel sont désormais au diapason des chantres du développement. L'organisation qui s'était auparavant distinguée par ses prises de positions virulentes à l'endroit des politiques «développementalistes» des bailleurs de fonds et autres agences de développement de la nébuleuse onusienne semble désormais disposée à suivre le pas. Le constat est d'autant plus vrai en matière de développement touristique. En effet, l'UNESCO fut, dans les années 70', parmi les premières organisations internationales à critiquer les effets dévastateurs du tourisme dans les pays du tiers monde qui avaient fait de l'industrie touristique le fer de lance de leur croissance économique. Étrangement, parmi les critiques adressées à l'époque figuraient les atteintes du tourisme aux cultures des pays du sud.

Époque révolue, l'UNESCO a depuis réitéré lors de plusieurs rencontres internationales son intention de travailler conjointement avec les agences de développement onusiennes (Programme des Nations Unies pour le Développement, Banque Mondiale...) en vue de faire prévaloir l'importance de la culture dans les projets de développement. Inutile de chercher très loin pour trouver une référence à la culture dans les documents produits par les institutions internationales responsables des questions de développement. Celle-ci est devenue un impératif de tout projet de développement sérieux. La *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* (signé par 79 États) et la toute dernière *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*

adoptée en 2005 font partie des nouveaux « instruments législatifs contraignants » qui serviront à encadrer d'éventuels projet de développement.

Le Sahara des Cultures et des Peuples est l'un de ces projets dans lesquels l'UNESCO s'est déjà engagée à participer. Il s'agit d'un projet de lutte contre la pauvreté de grande ampleur mené en partenariat avec le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et la Banque Mondiale (BM). Ce projet de développement s'adresse à l'ensemble des communautés culturelles qui ont le Sahara en partage. Il a pour particularité de faire du tourisme durable ou « éco-culturel » une composante essentielle de sa stratégie de lutte contre la pauvreté et de préservation de la diversité culturelle du Maghreb et du Sahel. Les touaregs dont l'aire culturelle chevauche plusieurs États du Sahara et du Sahel font partie des communautés ciblées par ce projet. Parmi les nombreux États impliqués dans la réalisation de ce projet (l'Égypte, la Libye, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, le Soudan, le Tchad, la Tunisie) figure l'Algérie. Le gouvernement de ce dernier pays dont le sud du territoire abrite une importante population touarègue s'est engagé à coopérer avec les institutions internationales et les membres de la société civile touarègue algérienne afin de mettre sur pied les infrastructures nécessaires ainsi qu'un cadre législatif approprié pour permettre le développement d'un tourisme durable et culturellement éthique qui servira d'outil à la sauvegarde de même qu'à la promotion de la diversité culturelle touarègue. Il s'est aussi engagé à coopérer avec les autres États de la région pour faciliter le développement d'un réseau touristique transfrontalier.

De la part d'un État comme l'Algérie, cet engagement en faveur de la diversité culturelle et de la défense des droits des minorités culturelles constitue une rupture sans précédent avec la culture nationale autoritaire du régime. Reste à savoir si, par-delà la rhétorique de la classe politique algérienne, les objectifs fixés par ce projet de développement auront réellement des chances d'être atteints dans le contexte politique et géopolitique actuel de l'Afrique du nord. Plus fondamentalement encore, cette problématique nous oblige à nous demander si les mesures proposées par ce projet de développement dont une part importante

repose sur le tourisme alternatif constituent une réponse réellement appropriée et souhaitable aux problèmes diffus qui menacent la culture touarègue algérienne.

C'est ce travail de réflexion que nous nous proposons d'effectuer dans ce mémoire. Notre intention est de déterminer par l'analyse de ce projet de développement au Sahara, si les politiques de l'UNESCO qui, rappelons-le, lient la revitalisation du patrimoine des communautés du sud (la dimension culturelle) à une stratégie de développement par le tourisme, sont susceptibles de transformer les pratiques habituelles dans le domaine du tourisme et de sauvegarder en même temps le patrimoine des communautés touarègues. Il s'agira en partant du contexte algérien, d'analyser si le tourisme alternatif tel que proposé par le projet de développement de l'UNESCO transformera les relations entre le gouvernement central algérien et les communautés touarègues en assurant à ces derniers un contrôle effectif du processus de décision. Deuxièmement, il nous faudra déterminer si les mesures envisagées par le projet de l'UNESCO parviendront à transformer la nature de la relation touristique- entre touristes internationaux et communautés touarègues- afin de la rendre profitable pour ces dernières. Troisièmement et à partir de ces deux analyses, il s'agira pour nous de déterminer si ces politiques sont susceptibles de permettre aux communautés touarègues de préserver leur identité culturelle, si une telle chose est possible.

Nous croyons, et c'est là notre hypothèse, qu'étant donné la nature asymétrique de l'industrie touristique internationale et la «dépendance structurelle» des pays du sud, d'une part, les motivations qui sont à la base de l'activité touristique dans les pays du sud, d'autre part, le programme de développement de l'UNESCO ne représente pas un moyen adéquat pour permettre aux communautés touarègues de préserver leur culture. Nous pensons, en outre, que dans le contexte des rapports actuels entre ces communautés et le gouvernement algérien, il est peu probable que celles-ci puissent influencer suffisamment sur les politiques gouvernementales en matière touristique pour tirer profit de l'activité touristique et qu'à plus forte raison, ce projet de développement risque d'échouer devant les défis immenses que représentent la coopération au Sahara dans le contexte géopolitique actuel de l'Afrique du Nord.

Pour étayer nos hypothèses, notre analyse s'appuiera principalement sur l'étude de documents historiques portant sur les relations politiques entre les touaregs et l'État algérien afin de retracer les dynamiques profondes qui ont marqué ces relations. Cette analyse utilisera les concepts « d'État rentier » et « d'État postnational » tels que développés dans la littérature africaniste¹. Nous pourrions à partir de cette analyse examiner si la politique de réconciliation nationale du gouvernement algérien actuel rompt véritablement avec les pratiques antérieures de l'État algérien. Nous élargirons aussi le spectre de notre objet d'étude pour traiter de la question touarègue algérienne au sein des dynamiques régionales nord-africaines étant donné l'importance accordée à la coopération intra et interrégionale dans le projet étudié. A partir de cette analyse, nous serons en mesure d'établir si le critère de contrôle effectif de l'industrie touristique par les populations locales à travers la décentralisation participative, base de l'intervention proposée par l'UNESCO dans sa lutte pour la préservation et la promotion de diversité culturelle, seront respectés par le gouvernement algérien actuel. Finalement nous tenterons, à partir d'une étude sociologique sur les déterminants du tourisme international telle qu'elle nous est proposée dans la littérature, de voir si les politiques de l'UNESCO et de l'OMT sont une réponse appropriée au problème du tourisme nord/sud. Finalement, nous nous servirons aussi des outils d'analyse de la théorie sur l'industrie touristique telle qu'elle a été développée par la sociologie du tourisme et qui se rattache à un courant de pensée qualifié de postmoderne.

Notre étude se penchera d'abord sur l'implication de l'UNESCO dans les nouvelles stratégies de développement qui ont émergées depuis le début des années 90', c'est-à-dire plus spécialement son rôle dans les stratégies de lutte contre la pauvreté et, encore plus spécifiquement, en ce qui concerne l'Afrique. Nous verrons comment l'élargissement de la notion de patrimoine à des sphères qui relevaient jusqu'alors du domaine du folklore et la volonté de lier la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel à des objectifs de croissance économique et de lutte contre la pauvreté ont réhabilité le tourisme comme solution aux problèmes des sociétés marginalisées par les échanges internationaux. Nous analyserons ensuite comment cette nouvelle forme de tourisme éthique est posée comme

¹ Young, Crawford. « The End of the Post-colonial State in Africa ? Reflections on Changing African Political Dynamics », *African affairs*, 2004, 103, pp.23-49,

solution aux problèmes vécus par les communautés touarègues algériennes par le biais du projet de développement *Le Sahara des cultures et des peuples vers une stratégie pour un développement durable du tourisme au Sahara dans une perspective de lutte contre la pauvreté*

Dans un deuxième chapitre, nous effectuerons un retour socio-historique sur les transformations qui ont déstructuré le mode de vie des sociétés touarègues qui reposait en grande partie sur le pastoralisme nomade et ont ainsi menacé la capacité de ces ensembles culturels de se reproduire. Par ce retour historique, nous verrons comment les actions entreprises par le gouvernement algérien afin d'assimiler les peuplades touarègues du Sahara central sont en grande partie responsables de l'éradication progressive du particularisme culturel touarèg. Le troisième chapitre portera sur les actions entreprises par le gouvernement algérien depuis son engagement à coopérer au projet de l'UNESCO afin de déterminer si des changements réels ont été apportés dans les politiques gouvernementales face à la «question touarègue». Ainsi, nous serons en mesure d'établir comment la nature de l'État algérien et la politique nationale du gouvernement actuel constituent des entraves insurmontables pour les communautés touarègues. Qui plus est, et c'est ce que nous montrerons dans le dernier chapitre, la nature même du tourisme international rend impossible toute sauvegarde culturelle puisqu'il repose en définitive sur une marchandisation de l'exotisme destiné à un public étranger dont les rouages échappent aux communautés touarègues.

CHAPITRE I

L'UNESCO : LES DÉTERMINANTS D'UNE NOUVELLE POLITIQUE

La dernière décennie constitue un tournant dans les politiques internationales en matière de sauvegarde culturelle dont la toute dernière *Convention sur la diversité culturelle* constitue un aboutissement. Pour certains, la convention est le fruit d'une transformation des conceptions traditionnelles de la culture et de sa sauvegarde. La notion de «patrimoine immatériel», après avoir été âprement débattu pendant 25 ans aura finalement été acceptée par l'ensemble des membres de l'organisation. Derrière l'apparence de consensus se cache toutefois un irréductible débat sur la façon la plus appropriée de sauvegarder et de promouvoir la culture. Ce débat resurgit lorsqu'il s'agit de définir les mesures nécessaires de la mise en œuvre des politiques. Dans ce chapitre, nous verrons comment la transformation des pratiques de l'UNESCO en matière de promotion et de sauvegarde de la culture à été marquée d'une part par une volonté d'accroître la représentation des pays en développement au sein du patrimoine mondial de l'humanité et ainsi de rétablir la balance au profit de ces derniers, mais surtout par une volonté d'intégrer ces politiques à des objectifs plus larges de développement et de lutte contre la pauvreté. Ce faisant, l'UNESCO s'éloigne en quelque sorte de sa philosophie traditionnelle en la matière pour endosser des politiques destinées à l'atteinte d'objectifs socioéconomiques qui passent principalement par l'application de politiques individualisantes et néolibérales. Le patrimoine culturel des pays du sud n'est plus envisagé uniquement pour ses qualités intrinsèques mais aussi dans une perspective économique. Cette transformation de la philosophie de l'organisation dont nous étudierons les principaux déterminants perceptible par la réhabilitation du tourisme au sein des politiques de développement mises de l'avant par l'organisation. L'industrie touristique est perçue comme une activité économique susceptible de répondre aux besoins socioéconomiques des populations des pays en voie de développement et comme un outil dans la «revitalisation» de leur patrimoine culturel matériel et immatériel. Pour finir, nous verrons comment l'UNESCO, en partenariat avec le PNUD et le gouvernement algérien,

compte faire du tourisme saharien la principale composante d'une stratégie de lutte contre la pauvreté et de sauvegarde de la diversité culturelle des peuples touaregs de la région.

1.1 L'UNESCO au sein du NEPAD et des Objectifs du Millénaire

En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, l'UNESCO souscrit aux *Objectifs du Millénaire*, objectifs qui, rappelons-le, visent l'éradication de l'extrême pauvreté d'ici 2015. Ces objectifs adoptés par l'assemblée générale des Nations Unies définissent l'orientation générale des politiques en matière de développement auxquelles doivent se soumettre l'ensemble des agences de la famille onusienne chargées des questions de développement. La raison d'être de cette nouvelle initiative est de parvenir à une meilleure coordination des différents acteurs du développement afin de permettre une réponse multidimensionnelle, intégrée et harmonieuse au problème de la pauvreté. L'éradication de l'extrême pauvreté, l'accès à l'éducation pour tous, la lutte pour l'égalité des hommes et des femmes et la promotion de mesures de croissance respectueuses de l'environnement sont les principaux thèmes ciblés par les Objectifs du Millénaire. Fondamentalement, la mise en œuvre de ces objectifs repose avant tout sur un soutien technique apporté aux pays en voie de développement afin de permettre la relance de leur croissance économique en augmentant leur productivité. C'est ainsi que l'UNESCO collabore avec d'autres organisations des Nations Unies de même qu'avec toute une série d'ONG dans la poursuite de la réalisation de ces objectifs.

L'Afrique, continent le plus durement touché par le problème de la pauvreté, est particulièrement concernée par ces nouvelles politiques d'aide au développement. Dans la foulée du sommet du millénaire, les États africains ont, en 2001, collaboré avec les pays industrialisés dans la mise sur pied d'un nouveau partenariat pour le développement qui reprend les objectifs mis de l'avant par les objectifs du millénaire en les adaptant au contexte africain. Ce *Nouveau Partenariat pour le développement Africain* (NEPAD) se veut une réponse transversale et intersectorielle au problème de la pauvreté. Coordonné par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la stratégie du NEPAD repose sur des programmes de « capacity building », d'assistance technique de même que sur

des contributions financières qui doivent répondre aux besoins spécifiques de chaque sous région africaine et favoriser une plus grande coopération régionale. Cette stratégie d'aide au développement prévoit une participation conjointe des agences du système onusien, des bailleurs de fonds internationaux, comme la Banque Mondiale (BM) et le Fond Monétaire International (FMI), et aussi d'autres groupes privés en collaboration avec la société civile et les gouvernements africains.

En définitive, la stratégie mise de l'avant consiste à faire de l'Afrique une terre d'accueil favorable aux investissements directs étrangers et à améliorer sa position dans les échanges économiques mondiaux par une plus grande ouverture aux flux commerciaux internationaux. Cette stratégie se distingue des politiques précédentes par son souci de privilégier la société civile, en contournant les États, et l'importance qu'elle accorde aux principes de bonne gouvernance. Fondamentalement, cette stratégie encourage les États africains à réduire les entraves au libre marché en diminuant les droits de douanes et autres barrières commerciales et en privatisant leurs industries tout en créant un climat favorable à l'émergence d'acteurs privés. L'abolition des mesures protectionnistes est perçue par les experts de la BM et du FMI comme une mesure destinée à rendre les entreprises des pays en voie de développement plus compétitives et plus productives.

Pour sa part, l'UNESCO, qui avait déjà fait de l'Afrique sa priorité dès 1996 avec la création du Département Priorité Afrique, « s'attachera à répondre aux besoins spécifiques de la région dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture, de la communication et de l'information, en étroite articulation avec les objectifs du NEPAD »². Dans le cadre de sa stratégie à moyen terme³, son action s'orientera autour de quatre grands objectifs :

- promouvoir le développement et le renforcement des capacités humaines dans les États membres de la région et favoriser au plan sous-régional les initiatives qui facilitent la coordination des programmes dans le domaine de l'éducation scientifique et technologique tout en ouvrant l'accès à l'éducation de base pour tous ;

² UNESCO. www.unesco.org (consulté le 16 mars 2006)

³ UNESCO. *Contribution de l'UNESCO à la paix et au développement humain à l'ère de la mondialisation par l'éducation, les sciences, la culture et la communication. Stratégie à moyen terme 2002-2007*. 31C/4, Paris 2002, [En ligne] <<http://portal.unesco.org>> (consulté le 01 mai 2005)

- aider les pays africains, à travers la conception et la mise en œuvre de plans nationaux d'éducation et la prise en compte des valeurs culturelles, à mettre en place une stratégie préventive de lutte contre le sida et d'autres maladies infectieuses ;
- mobiliser, catalyser la coopération internationale pour soutenir les initiatives des États membres en favorisant les échanges et la concertation notamment avec l'UA, les organisations sous-régionales africaines, le système des Nations Unies, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement en vue de la formulation et de la mise en œuvre de politiques et de stratégies communes dans les domaines prioritaires de l'Organisation pour l'instauration d'une culture de la paix et d'un développement durable en Afrique ;
- promouvoir la participation active par les populations et les représentants de la société civile à la conception et à la mise en œuvre des programmes de développement ainsi que leur implication dans la prise de décision aux plans national et local ; en outre, encourager les pratiques visant à renforcer le processus de coexistence pacifique, de démocratisation, de gouvernance démocratique et de tolérance⁴.

1.2 Sauvegarde du patrimoine culturel, développement et lutte contre la pauvreté

Tel qu'énoncé dans sa stratégie à moyen terme, l'UNESCO désire mettre l'accent sur le rôle de la culture en tant qu'agent du développement. Depuis la Conférence MONDIACULT tenue en 1982 à Mexico, les références à la « culture » dans les rencontres internationales sur le développement des nations du Sud sont devenues un volet incontournable des stratégies de développement. La stratégie de l'UNESCO dans ce domaine est centrée sur une mise en valeur plus grande du patrimoine culturel des pays du sud. L'objectif recherché est double: la promotion de la diversité culturelle et la croissance économique.

Se fondant sur le Plan d'action adopté par la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement (Stockholm, 1998), l'UNESCO continuera à recommander qu'un rôle crucial soit donné à la culture dans les stratégies nationales et internationales de développement.⁵

Comme l'indique son plan d'action,

⁴ UNESCO.< www.unesco.org >(consulté le 16 mars 2006)

⁵ UNESCO. *Contribution de l'UNESCO à la paix et au développement humain à l'ère de la mondialisation par l'éducation, les sciences, la culture et la communication. Stratégie à moyen terme 2002-2007*, 31C/4, Paris 2002, [En ligne] <<http://portal.unesco.org>> (consulté le 01 mai 2005)

la dimension développement occupera une place importante dans les activités de l'UNESCO relatives à la conservation du patrimoine. Ces activités peuvent en effet contribuer à diminuer la pauvreté en créant des moyens de subsistance, des emplois et des revenus⁶.

En plus des nouveaux instruments normatifs que l'UNESCO entrevoit développer pour améliorer la protection des expressions culturelles des pays du sud, entre autres en ce qui a trait à la culture immatérielle, l'organisation compte jouer un rôle plus large de promotion du pluralisme culturel afin de contrer « l'attitude assimilationniste » de certains États⁷. Elle compte poursuivre son engagement en faveur de la démocratie et du libéralisme. En recherchant ces différents objectifs, l'UNESCO croit « obéir à une visée centrale, conforme à son mandat, qui lui commande d'œuvrer à la promotion de la paix et du bien-être communs en renforçant la compréhension et la solidarité entre les humains »⁸. Ainsi, elle s'est engagée à coopérer avec d'autres organismes de la famille onusienne, différentes ONG de même qu'avec des groupes privés dans la réalisation de projets conjoints qui serviront à promouvoir et à revitaliser le patrimoine des peuples du sud dans une optique de développement durable. À ce jour, l'UNESCO s'est déjà associée à une série de projets aux côtés de la BM, de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), du PNUD, etc. Cette orientation des interventions de l'Organisation dans le domaine du développement nous interpelle et nous oblige à poser la question de sa conception de la culture et du rôle qu'elle lui assigne dans la promotion du développement.

L'UNESCO définit la culture « comme l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social »⁹. À de nombreuses occasions, elle a reconnu que les effets combinés de la globalisation et de la modernisation portaient atteinte à la diversité culturelle mondiale et au patrimoine culturel des sociétés du sud. Ces menaces, souvent subsumées sous le terme de globalisation, sont

⁶ UNESCO. *Contribution de l'UNESCO à la paix et au développement humain à l'ère de la mondialisation par l'éducation, les sciences, la culture et la communication. Stratégie à moyen terme 2002-2007*, 31C/4, Paris 2002, [En ligne] <<http://portal.unesco.org>> (consulté le 01 mai 2005)

⁷ UNESCO. <<http://portal.unesco.org>> (consulté le 20 mars 2006)

⁸ UNESCO. *Contribution de l'UNESCO à la paix et au développement humain à l'ère de la mondialisation par l'éducation, les sciences, la culture et la communication. Stratégie à moyen terme 2002-2007*, 31C/4, Paris 2002 [En ligne] <<http://portal.unesco.org>> (consulté le 01 mai 2005)

⁹ *ibid*

multiplés et protéiformes. Parmi celles-ci, les plus fréquemment évoquées sont l'urbanisation, la compétition des mass media, l'apathie des nouvelles générations et, ce qui nous intéresse plus particulièrement, le développement touristique non viable¹⁰.

Depuis la dernière décennie, la définition du patrimoine s'est considérablement élargie pour inclure ce que l'UNESCO désigne par le « patrimoine culturel immatériel »

qui couvre les domaines suivants : les traditions et expressions orales, la langue, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel ; les arts d'interprétation et du spectacle ; les pratiques sociales, rituels et événements festifs ; les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ; et les traditions artisanales¹¹.

La définition du patrimoine englobe aussi les notions de « paysages culturels » et de « patrimoine naturel », c'est-à-dire des lieux reconnus pour leur valeur historique et symbolique. Comme le rappelle l'UNESCO, « les monuments, les lieux et les sites, les œuvres d'arts et les objets du patrimoine, mais aussi les langues, les coutumes, les techniques traditionnelles sont des éléments constitutifs d'identité qui donnent un sens à la vie que se soit au plan local, national et régional »¹². Cet ensemble fournit la base d'une production culturelle vivante et créatrice qui permettra un « élargissement et (une) diversification de l'offre culturelle des pays en développement en particulier, contribuant à une correction progressive des asymétries à l'échelon mondial »¹³.

La création d'une « liste mondiale des cultures dites menacées » ainsi que d'une « liste des chefs-d'œuvre du patrimoine mondial immatériel » sont différents moyens entrepris à ce chapitre par l'UNESCO. Avec la désignation de « trésors humains vivants »,

¹⁰ Hafstein, Valdimar Tr. « The Making of Intangible Cultural Heritage : Tradition and Authenticity, Community and Humanity », Thèse de Doctorat, Berkeley : University of California, Fall 2004. p. 27

¹¹ UNESCO. *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, [En ligne] <http://portal.unesco.org> (consulté le 05 mai 2006)

¹² UNESCO. *Contribution de l'UNESCO à la paix et au développement humain à l'ère de la mondialisation par l'éducation, les sciences, la culture et la communication. Stratégie à moyen terme 2002-2007*, p.39

¹³ *ibid* p.39

l'organisation a transformé ses pratiques en matière de sauvegarde culturelle. L'objectif visé par ces pratiques est de stimuler la création culturelle et de permettre sa transmission intergénérationnelle par un programme d'appui destiné aux artisans et aux « praticiens de la culture ». Toute cette panoplie d'instruments normatifs et de nouveaux moyens d'intervention agissent sur la culture en fournissant « un ensemble de mesures incitatives et d'infrastructures pour permettre la reproduction culturelle »¹⁴. Traditionnellement, la conservation du patrimoine se limitait quasi exclusivement à des aspects matériels que ce soit par la réfection de bâtiments ou de monuments ou encore la sauvegarde de milieux naturels fragilisés¹⁵. Désormais, l'UNESCO tient compte de la relation quasi spirituelle et métaphysique qui unit les habitants du milieu concerné à leur environnement dans une perspective de « préservation non figée, mais évolutive ».

L'introduction de la notion de « patrimoine culturel immatériel » est une initiative de l'UNESCO qui a permis de démocratiser le patrimoine mondial de l'Humanité et de donner davantage de visibilité au patrimoine des nations du sud. Ce faisant, l'UNESCO a répondu aux critiques formulées par les pays en voie de développement sur la prédominance des œuvres occidentales de types monumentales figurant sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. En effet, les critères de sélection défavorisaient le patrimoine de ces premiers au profit des sites occidentaux. Malgré ces efforts louables entamés au début des années 90', la prédominance des sites occidentaux est encore aujourd'hui marquée¹⁶.

Parallèlement à cela, l'élargissement de la notion de patrimoine a, comme nous l'avons vu, ouvert la voie à un tout nouveau champ d'intervention internationale¹⁷ dont l'objectif est de commercialiser les productions culturelles des pays en voie de développement afin d'accroître les potentialités économiques de régions défavorisées. Cette nouvelle approche préconisée par l'UNESCO considère que la mise en valeur de ces productions culturelles, en plus de procurer des avantages économiques aux pays en

¹⁴ Hafstein, Valdimar tr, *op. cit.*, . p.19 (Notre traduction)

¹⁵ *ibid*, p.16

¹⁶ Manuel, Kevin k.. *Governing Cultural Heritage: UNESCO's World Heritage Convention*, Mémoire de maîtrise, Université de Windsor, 2004

¹⁷ Hafstein, Valdimar Tr. *op. cit.*, p. 30 (Notre traduction)

développement, constitue un moyen adéquat d'assurer la sauvegarde de la diversité culturelle mondiale. Cette transformation dans la finalité recherchée par les politiques de l'organisation démontre à quel point le « développement » est devenu une préoccupation prioritaire dans le discours de l'UNESCO sur la sauvegarde de la diversité culturelle. Selon nous, l'un des principaux déterminants de ce changement d'attitude est la pression exercée par les autres organisations dans l'élaboration des politiques de l'UNESCO et le besoin ressenti par l'organisation d'assurer sa sécurité financière en développant des partenariats avec d'autres organisations. L'accent mis sur la dimension économique du patrimoine doit être perçu comme un alignement des politiques de l'UNESCO à l'idéologie dominante dont la BM se fait la principale porte-parole. Comme le souligne Manuel,

Partnerships with development based institutions have links to the intensification of neo-liberal strategies that encourage economic improvements through the development of market-based economies¹⁸

En ce sens, il est intéressant de noter les similitudes idéologiques qui lient le discours de la BM en matière de développement et de lutte contre la pauvreté à celui de l'UNESCO. La lecture des *Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté* produit par la BM nous donne un bon aperçu de la philosophie de l'Organisation en matière de lutte contre la pauvreté. Si une part importante de l'intervention de la BM a trait à des stratégies macroéconomiques de libéralisation et d'ouverture économique, sa démarche inclut aussi la poursuite de ce qu'elle qualifie d'objectifs de « bonne gouvernance ». L'atteinte de ces objectifs de bonne gouvernance passe par un processus de démocratisation qui s'appuie sur différents critères dont une plus grande transparence des mécanismes décisionnels.

La BM promeut à ce chapitre la mise en place de politiques afin de lutter contre la corruption et de rendre les mécanismes décisionnels plus transparents. Pour parvenir à cette fin, l'une des composantes principales de sa stratégie est la notion de « gestion décentralisée » et d'« empowerment » dont l'objectif est d'accroître la participation locale au processus décisionnel. La stratégie de la BM mise énormément sur la création de partenariats entre les membres de la société civile et des groupes privés qu'ils soient

¹⁸ Manuel, Kevin k. *op. cit.*, p. 28 (Notre traduction)

d'origine locale ou étrangère et ce afin de contourner les États centraux qui sont vus comme les principaux responsables de l'appauvrissement des pays du sud.

Ces politiques trouvent écho dans la stratégie de développement mise de l'avant par l'UNESCO. Dans sa stratégie à moyen terme pour la période 2002-2007, l'UNESCO mise elle aussi sur la « création de partenariats innovants rassemblant les secteurs public et privé ainsi que la société civile à l'échelon mondial et régional »¹⁹. De plus, L'UNESCO tout comme la BM promeut des stratégies de développement qui visent à faciliter l'accès aux communautés indigènes à des services de financement par microcrédit et accroître l'autonomie de ces dernières par un processus de décentralisation participative.

C'est dans cette optique qu'il nous faut appréhender la réaffirmation des vertus de l'industrie touristique comme moteur de développement pour les pays du sud. Dans un document intitulé *Cultural Heritage and development : A framework for action in the Middle East and North Africa*²⁰, la BM admet l'importance de ce secteur d'activité dans la mise en valeur du patrimoine dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Tout en reconnaissant les risques liés à l'industrie touristique, la Banque Mondiale maintient que le tourisme représente une source de revenus importante pour les régions défavorisées, un véritable secteur d'exportation susceptible de relancer leur potentiel économique. Tout comme la BM, l'UNESCO a elle aussi fait du tourisme un élément central de son engagement dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine des pays en voie de développement et considère que le tourisme peut servir de « levier » susceptible non seulement de relancer l'économie de régions qui souffrent de marasme économique mais aussi de permettre à des communautés culturelles du sud de préserver leur patrimoine culturel.

¹⁹ UNESCO. *Contribution de l'UNESCO à la paix et au développement humain à l'ère de la mondialisation par l'éducation, les sciences, la culture et la communication. Stratégie à moyen terme 2002-2007*, 31C/4, Paris 2002. [En ligne]. <<http://portal.unesco.org>> (consulté le 01 mai 2005)

²⁰ World Bank. *Cultural Heritage and Development : A Framework for Action in the Middle East and North Africa*, World Bank, Washington, D.C., 2001

Cet engagement soulève plusieurs questions au niveau la mise en forme des politiques particulièrement en ce qui a trait au rôle qui doit être « assigné aux communautés locales et aux États nationaux ce qui inclut les questions de propriété, du contrôle, de la souveraineté et de l'identité culturelle »²¹. Nous avons vu que la promotion de la société civile fait partie des quatre grands objectifs que s'est fixée l'UNESCO. Puisque la participation de la société civile est désormais un point incontournable des politiques de développement, au même titre que la culture, il est nécessaire de se demander comment l'UNESCO, compte faire respecter ces grands principes face à des États qui n'entendent pas s'y soumettre. En effet, les limites que lui impose son statut juridique, contraignent son action en lui empêchant d'entreprendre des actions qui iraient à l'encontre de la souveraineté des États nationaux. Pour que l'UNESCO puisse entreprendre un quelconque projet de développement, elle doit, au préalable, avoir obtenu l'aval du gouvernement de l'État concerné. Qui plus est, l'UNESCO est entièrement dépendante de ces États tant du point de vue financier que du point de vue de sa légitimité puisque c'est d'eux qu'elle tire ses ressources et qui définissent ses politique. Aussi, tant que la question du droit des minorités et des peuples indigènes n'a pas fait l'objet d'un véritable consentement international, l'action de l'UNESCO demeurera soumise à la volonté des États nationaux d'où le caractère quelque peu idéaliste de ces « vœux pieux ».

1.3 Patrimoine culturel et « tourisme écoculturel » : Du tourisme de masse au tourisme éthique

Les États signataires de la convention pour la protection du patrimoine mondial ont « l'obligation morale » de se soumettre aux normes internationales contenues dans la convention et de mettre sur pied des programmes pour sauvegarder et promouvoir les cultures nationales. En plus des actions menées à un niveau international et national pour l'établissement d'un cadre légal régissant les questions entourant la protection et la mise en valeur des différentes formes d'expressions culturelles, la « revitalisation » du patrimoine passe, entre autres, par la promotion d'un tourisme culturel durable ou, pour reprendre la terminologie de l'UNESCO, un « tourisme écoculturel ».

²¹ Manuel, Kevin k. *op. cit.*, p.8 (Notre traduction)

Centré sur les besoins des populations locales, le développement par le tourisme culturel présuppose que les collectivités s'approprient les projets de développement et qu'elles seront consultées à toutes les étapes de sa réalisation. C'est ce que l'UNESCO nomme le « processus de décentralisation participative ». À cet égard, les projets de développement par le tourisme de l'UNESCO misent sur la pleine participation des populations autochtones que ce soit par l'embauche directe au sein de du personnel touristique ou, de façon plus indirecte, par la création de foires artisanales et la vente de productions folkloriques locales. Ces projets cherchent à créer une forme de tourisme respectueuse des collectivités locales et appropriée au contexte régional.

Cette action, en complémentarité avec d'autres dans différents secteurs, devrait servir à développer le « capital social » des populations visées en tenant compte du contexte socio-économique propre à chaque région. Elle agirait comme source de revalorisation pour les communautés réceptrices qui font face à des problèmes de cohésion sociale. De plus, elle formerait la base d'un dialogue interculturel nécessaire afin d'assurer la paix sociale mondiale et la sécurité humaine. Ce processus fait appel à la participation de l'industrie touristique, de l'OMT ainsi que des d'organisations non-gouvernementales en ce qui a trait à la formation et aux ressources nécessaires et le partage d'expériences constructives. Cette conception se veut en rupture avec les pratiques en cours dans l'industrie touristique. Qu'en est-il?

Le cadre général du développement par le tourisme présenté par l'UNESCO s'appuie sur des documents produits par l'OMT dont *l'Agenda 21 pour le tourisme* (1996), le *Code Mondial d'éthique du Tourisme* (1999), la *Charte mondiale du tourisme* ainsi que sur les normes adoptées par la communauté internationale lors des sommets de Rio et de Johannesburg. Ces documents se veulent une réponse aux critiques adressées par différents acteurs, y compris certaines agences de développement, à l'industrie touristique et aux stratégies de développement par le tourisme mises de l'avant depuis les années 60'. Ces critiques qui s'attaquent à ce qu'il est désormais convenu d'appeler le « tourisme de masse » furent de trois ordres. Il n'est pas sans intérêt de les présenter. Nous serons brefs.

D'abord au niveau socio-économique, l'histoire de l'industrie touristique au sud démontre qu'elle ne profite que rarement à l'ensemble de la population d'accueil et que les profits demeurent trop souvent concentrés dans les mains de quelques promoteurs étrangers ou d'élites nationales²². Qui plus est, les emplois générés par ce type d'industrie pour les populations du sud se résument à des postes de second ordre donc peu gratifiants et majoritairement saisonniers. D'un autre côté, les effets supposément « multiplicateurs » de l'industrie touristique, pour reprendre les mots de la BM, ont rarement porté fruits, ce qui fait que certains pays du sud dépendent encore entièrement du tourisme. Le tourisme tend aussi à créer des enclaves et à déstabiliser les circuits économiques locaux en imposant de nouveaux modèles de consommation aux communautés d'accueil.

À un niveau plus macroéconomique, le tourisme en tant que secteur particulièrement sensible aux aléas de la demande internationale maintient les pays du sud dans un État de dépendance structurelle²³. Les filiales touristiques restent dominées par des intérêts du nord ce qui réduit la capacité des dirigeants du Sud à agir sur ce marché. La demande touristique fluctuant énormément, il est difficile pour les intervenants d'établir des prévisions à long terme. Pour parvenir à s'arracher leur clientèle du nord les pays du sud doivent, afin de demeurer compétitifs, se soumettre à d'énormes sacrifices et ce dans le but d'accroître leur « potentiel de séduction »²⁴. Ainsi, Mimoun Hillali dans son livre *Le tourisme international vu du Sud* donne l'exemple d'un cas typique d'un pays du sud, le Maroc, où les besoins en eau de l'industrie touristique pénalisent la production agricole dont dépend pourtant la majorité de la population²⁵. C'est sans compter le fait que dans l'ensemble les destinations touristiques sont facilement substituables ce qui restreint la capacité des États à influencer la demande²⁶.

²² Cazes, Georges & Courades, Georges. « Les masques du tourisme », *Revue Tiers Monde*, XLV, n° 178, avril-juin 2004, p.256

²³ Crick, Malcom. « Representation of International Tourism in the Social Sciences : Sun, Sex, Sights, Saving and Servility », *Annual Review of Anthropology*, Vol. 18, 1989, p. 319

²⁴ Boniface, Priscilla & Fowler, Peter. *Heritage and Tourism in "the Global Village"*, New York: Routledge, 1993, p.5

²⁵ Hillali, Mimoun. *Le tourisme international vu du Sud : essai sur la problématique du tourisme dans les pays en voie de développement*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, Coll. Tourisme, 2003, p. 45

²⁶ Crick, Malcom. *loc. cit.*, p.315

D'un point de vue environnemental, le tourisme a parfois des conséquences désastreuses. La pression qu'engendre l'activité touristique sur les écosystèmes provoque des dommages importants à l'environnement, dommages qui sont dans bien des cas irréversibles et qui impliquent des coûts sociaux et économiques importants. Cette pression se traduit par des besoins en eau accrus et une production de déchets domestiques importante ainsi que par une destruction de la biodiversité faunique et florale.

En outre, au niveau socioculturel, le tourisme en tant que vecteur des modes de vie et de l'idéologie des populations du nord est vu comme un agent de perturbation pour les communautés hôtes. Une forte corrélation semble unir le tourisme à l'apparition de maux sociaux comme la mendicité, la prostitution, l'abus de drogue, etc.... Dans certains cas l'arrivée massive de visiteurs étrangers a même entraîné des actes de violence que ce soit entre les différentes communautés des pays d'accueils ou encore à l'endroit des touristes eux-mêmes. Une quantité impressionnante de recherches anthropologiques et sociologiques ont analysé comment le tourisme pouvait se traduire par une acculturation et une perversion (des moeurs, des individus, des identités, des productions artisanales...) et être ainsi responsable d'une profonde crise identitaire pour les sociétés réceptrices²⁷.

Les mesures proposées par les nouvelles politiques de développement touristique ont fixé plusieurs critères sensés contrer les incidences néfastes du tourisme énumérées plus haut afin de le rendre durable- moins dommageable pour l'environnement- et économiquement viable pour les communautés réceptrices. Il est important de rappeler ici qu'il s'agit de recommandations qui n'ont aucun poids juridique réel. Parmi ces recommandations, l'Organisation mondiale du tourisme encourage les gouvernements et les entreprises touristiques à soumettre leur programme à une évaluation selon des « indicateurs de durabilité » établis par l'organisation, à respecter les lois internationales de l'environnement et les engagements pris au sommet de Johannesburg; à faire certifier leur projet par l'étiquette « écolabel » (OMT) en adoptant les règles de bonne conduite et « la réglementation

²⁷ Cazes, Georges. « Tourisme et relations internationales, perspective cavalière du dernier demi-siècle », *Relations Internationales*, Paris, n° 102, été 2000, p.241

volontaire »²⁸. Ces mesures s'adressent à différents aspects de l'activité touristique dont les questions de protection et de préservation des sites et des artefacts, de sauvegarde environnementale de même que des questions relatives aux droits des populations indigènes et au respect des communautés d'accueil.

La première série de mesures est destinée à préserver les sites touristiques. Elle consiste en l'application d'une réduction de la capacité d'accueil touristique combinée à des restrictions sur les déplacements touristiques à certains secteurs précis. Ces mesures prévoient aussi l'instauration de taxes pour permettre la création d'un fond destiné à la restauration des espaces touristiques. De plus, elle invite les responsables à accroître les systèmes de surveillance pour réduire les phénomènes de vandalisme et de vol.

D'un point de vue environnemental, en plus des mesures visant à imposer un accès limité à certains sites, les responsables d'éventuels projets de développement touristiques sont tenus d'exercer un contrôle strict sur la production des déchets générés par l'activité touristique et de trouver des moyens pour que ceux-ci ne portent pas atteinte à l'environnement local. Les besoins en eau de même qu'en énergie ne devraient pas excéder les capacités régionales. La construction d'infrastructures touristiques devrait aussi être soumise à des législations sévères afin d'éviter de causer des dommages irréparables aux écosystèmes des pays d'accueil.

Le développement touristique durable privilégie le microcrédit et la création de petites agences locales plutôt que les « charter » et les gigantesques « resorts » hôteliers. Dans l'esprit des stratégies de développement alternatif, l'UNESCO privilégie une approche participative et décentralisée. Chaque projet doit donc inclure la participation de la population locale qui est appelée à collaborer à chaque étape de la réalisation des différents projets auxquels l'organisation s'associe. Concrètement, cette collaboration peut prendre différentes formes dont la plus commune passe par une intégration d'un certain nombre d'ONG locales et des représentants de la société civile à la réalisation du projet. Traduit dans le langage du développement international, cette approche signifie que les initiatives de

²⁸ OMT. < <http://www.world-tourism.org> > (Consulté le 05 mai 2005)

développement devraient idéalement provenir du « bas » (des populations concernées) plutôt que du « haut », c'est-à-dire le gouvernement national et autres agences de développement international. C'est ce que l'organisation entend par la décentralisation participative qui vise à s'assurer de la participation des populations indigènes au projet tout en redonnant à ces communautés un pouvoir décisionnel sur l'ensemble du processus. Une dimension importante des projets de développement touristique devrait aussi favoriser la coopération intra et interrégionale, la pacification des rapports entre les communautés d'une région donnée étant un aspect fondamental de la réussite de tout projet de développement.

En outre, le développement touristique devrait avoir des retombées locales tout en « supportant l'identité, la culture et les intérêts des populations indigènes »²⁹. A tous les échelons de l'industrie touristique, un pourcentage important du personnel touristique devrait provenir des communautés locales. Le commerce de productions artisanales locales devrait être encadré et en accord avec les normes du commerce équitable. De même, chaque projet touristique doit inclure un volet éducatif afin de sensibiliser les populations aux enjeux du développement durable et de l'environnement.

Finalement, les aménagements touristiques doivent préserver le «sens des lieux» que l'on souhaite transformer en espace touristique, c'est-à-dire que les aménagements touristiques ne doivent en aucun cas gâcher l'aspect des sites reconnus pour leur valeur historique ou symbolique. En d'autres mots, ces infrastructures touristiques devraient idéalement se fondre dans le paysage et éviter ainsi d'heurter les sensibilités des populations d'accueil. Les touristes eux-mêmes devraient faire l'objet d'une formation afin que leur comportement lors de leur séjour ne choque pas les membres des communautés hôtes.

La section suivante se penchera sur la stratégie de l'UNESCO en matière de tourisme «éco-culturel» et sur son intention d'en faire une composante principale d'un projet de développement destiné aux communautés touarègues du Sud de l'Algérie. Nous verrons également comment l'organisation compte adapter le cadre précédemment exposé au

²⁹ OMT.< <http://www.world-tourism.org> >(Consulté le 05 mai 2005)

contexte socio-économique de ces sociétés pour permettre la survie de leur mode de vie traditionnel de même que la sauvegarde de leur patrimoine culturel.

1.4 Le « tourisme écoculturel » comme vecteur de développement du Sahara algérien : la stratégie de l'UNESCO et du PNUD

Les statistiques en matière de tourisme international pour l'Afrique sont à l'image de ses résultats dans les échanges mondiaux : « L'Afrique représente toujours une part des arrivées internationales d'une petite proportion (3,6 % en 1995 et 4,1% en 2001) »³⁰. Le Maghreb est avec l'Afrique du sud la région d'Afrique qui attire le plus de visiteurs chaque année³¹. En outre depuis la seconde moitié des années 90', des troubles politiques particulièrement violents ont drastiquement fait chuter le nombre des visiteurs étrangers³². Qui plus est, la distribution des arrivées touristiques dans la région demeure fortement inégale : les résultats du Maroc, de la Tunisie et de l'Égypte sont nettement supérieurs à ceux des autres pays de la région. Autre fait important, il s'agit dans une proportion écrasante d'un tourisme balnéaire donc concentré sur les côtes. Toutefois, la popularité croissante du tourisme d'aventure et du tourisme culturel laisse présager le développement de ce secteur d'activité dans le Sahara et le Sahel qui, en plus de ses paysages uniques, recouvrent une importante diversité ethnique.

En Algérie, le retour à la stabilité politique depuis la fin de la guerre civile, en 1999, permet d'envisager une reprise du tourisme international bien que le pays ait encore du mal à se défaire de l'image peu enviable qu'il a acquise au cours de la dernière décennie et que la région ne soit pas toujours complètement pacifiée comme en témoignent les enlèvements de touristes européens par les salafistes dans la région du Sahara Central en 2003. Cette région du Grand Sud algérien que l'on associe à l'aire culturelle touarègue, fait aujourd'hui l'objet de projet national de développement qui mise en grande partie sur le tourisme.

³⁰ OMT. Commission de l'OMT pour l'Afrique. *Séminaire le tourisme, catalyseur du développement durable*, Abudja (Nigeria), 26 et 27 avril 2002. [En ligne] < www.world-tourism.org > (consulté le 01 mai 2005)

³¹ OMT. < <http://www.world-tourism.org> > (consulté le 01 mai 2005)

³² Hillali, Mimoun. « Risque politique et tourisme au Maghreb, rivalités idéologiques et difficultés économiques », *Téoros*, Vol. 23, n° 1, printemps 2004, p.38

Situé au centre du Sahara, l'extrême sud algérien est réputé pour ses paysages enchanteurs. Ses oasis, ses massifs rocheux, particulièrement ceux du Hoggar et Tassili, et ses dunes de sables uniques ont valu à la région une renommée internationale. Lieu de fascination pour les premiers explorateurs européens on y retrouve un nombre important de gravures pariétales et autres artefacts de l'époque préhistorique. Quelques unes de ces merveilles dont les parcs nationaux du Hoggar et du Tassili, figurent sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. Pour les voyageurs occidentaux, les us et coutumes touarègues sont en soi un attrait touristique de la région qui recevait environ 15 000 visiteurs par an à la fin des années 80³³.

C'est afin d'accroître le potentiel touristique de la région que s'est tenue à Ghardaïa (Algérie) un atelier international sur le développement touristique au Sahara. Parrainé par l'UNESCO, le PNUD et d'autres agences multilatérales de développement, cet atelier, *Le Sahara des cultures et des peuples*, devait servir de cadre directeur dans la mise au point d'une stratégie de développement touristique alliant la lutte contre la pauvreté à la promotion et à la sauvegarde des particularités culturelles des populations du Sahara³⁴. Ce projet qui s'adresse à de nombreuses communautés culturelles du Sahara dont les touaregs, touche dix pays qui ont le Sahara en commun (l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, le Soudan, le Tchad, la Tunisie). Il s'inscrit dans la poursuite des Objectifs du millénaire et se veut « une solution transversale au problème de la pauvreté », c'est-à-dire qu'il touchera à ses dimensions humaines (culture, droits des minorités, égalité des sexes...), ses dimensions économiques (pauvreté, chômage) et environnementales (sécheresse, problème de l'eau et de la gestion des déchets...).

L'UNESCO, en tant qu'instigatrice de ce projet de développement, conçoit le tourisme comme une double opportunité pour le développement durable du Sahara. D'une part, le tourisme représente un moyen de lutter contre la pauvreté des populations de la région

³³ Kennan, Jeremy. « Contested Terrain : Tourism, Environnement and Security in Algeria's Extreme South », *The Journal of North African Studies*, Vol. 8, n° 3-4, automne-hiver 2003, p.228

³⁴ UNESCO. *Le Sahara des cultures et des peuples : vers une stratégie pour un développement durable du tourisme au Sahara*, Ghardaïa (Algérie), avril 2003, [En ligne], <<http://portal.unesco.org>> (consulté le 01 mai 2005)

tout en sauvegardant le mode de vie traditionnel des populations nomades du Sahara et du Sahel dont le nombre n'a cessé de diminuer depuis les deux dernières décennies. En fournissant à ces communautés pastorales semi-nomades une source de revenu supplémentaire, l'activité touristique devrait leur permettre de conserver leur mode de vie et, de façon plus large, de préserver leur patrimoine culturel tout en luttant contre la pauvreté. Pour l'organisation, le tourisme en milieu désertique fait appel à un ensemble de savoir-faire et de connaissances qui « permet de recycler le savoir traditionnel »³⁵. L'industrie touristique favorise ainsi une remise en valeur de la culture ancestrale des communautés rurales de la région. Ainsi, la fabrication de productions artisanales destinées aux touristes en plus de permettre la transmission de savoir-faire traditionnelle redonne aux populations locales un motif de fierté. Il y va de même pour les spectacles organisés en l'honneur des touristes.

D'autre part, ce projet devrait permettre de lutter contre l'exploitation intensive qui menace la survie des écosystèmes fragiles du Sahara. Consciente de l'impact néfaste de l'activité humaine sur l'environnement, l'UNESCO perçoit le tourisme comme un levier économique qui permettra de diversifier l'économie de la région dont une partie importante dépend de l'agriculture. En effet, l'intensification de l'agriculture et de l'élevage suite à la sédentarisation progressive des peuples du désert a accru la pression sur les écosystèmes du Sahara. Les besoins agricoles, particulièrement en eau, combinés à une forte croissance démographique épuisent les ressources de la région à un rythme qui se situe bien au-delà de ses capacités de régénération. Ceci se traduit par la diminution du couvert végétal, la salinisation des sources d'eau, voire leur épuisement et, par l'accélération du processus de désertification. Certains villages risquent même l'ensablement si aucune mesure concrète n'est prise pour freiner la sécheresse. Les revenus tirés de l'industrie touristique permettront donc d'alléger la pression exercée sur les écosystèmes du Sahara central.

En outre, il faut noter également que le caractère chaotique de l'industrie touristique qui s'est développée dans la région jusqu'à présent a eu un impact dévastateur tant sur la

³⁵ Chatelard, Géraldine. « Desert Tourism as a Substitute for Pastoralism? Tuareg in Algeria and Bedouin in Jordan », [En ligne]<<http://wadiram.userhome.ch/fichiers/Pastoralism%20and%20tourism.doc>> (Consulté mai 2006) (traduit par nous)

biodiversité que sur l'intégrité des sites archéologiques du pays³⁶. Le laxisme qui a prévalu jusqu'ici a contribué à la détérioration de plusieurs sites naturels uniques au point où la présence touristique est devenue une menace réelle à la survie de certaines espèces. Selon Keenan, le piétinement continu des sites par les hordes de touristes a rendu plusieurs de ces sites « stériles »³⁷. En de nombreux endroits, la présence de déchets provenant des touristes a transformé les paysages somptueux du Sahara en de véritables dépotoirs. Finalement, le manque de surveillance des artefacts a facilité la tâche aux voleurs si bien qu'un réseau important de contrebande s'est implanté dans la région. L'ensemble de ces facteurs menace la durabilité de l'industrie touristique du Sahara algérien. C'est donc pour éviter que ne s'aggrave la situation et assurer la pérennité de l'industrie touristique que le projet de développement de l'UNESCO en partenariat avec le PNUD, le gouvernement national algérien et différentes ONG, tente de définir un nouveau cadre touristique pour la région.

Le tournant adopté par l'UNESCO dans ses politiques de promotion et de sauvegarde de la diversité culturelle des pays du sud correspond à celui adopté par l'ensemble des membres de la famille onusienne concernés par les questions de développement qui ont été appelés à agir de concert dans la lutte contre la pauvreté. Comme il a été dit plus haut, cette volonté n'est toutefois pas neutre et s'inscrit dans un cadre idéologique qui pousse l'UNESCO à mettre l'emphase sur la dimension économique de la valorisation culturelle. Également, la recherche de partenariat économique tout comme la collaboration de l'organisation auprès d'institutions comme la BM influencent les choix de l'organisation quant aux modalités d'action à mettre en œuvre dans la poursuite de ses objectifs combinés de développement international et de sauvegarde de la diversité culturelle. C'est ce qui explique les similitudes de discours perceptibles dans les programmes de l'UNESCO et de la BM. Ceci se voit, par exemple, dans l'importance qu'accordent les deux organisations à la décentralisation participative, à la valorisation du capital humain ainsi qu'à la marchandisation des expressions culturelles des pays du sud, d'une part, et finalement dans leur stratégie de développement et de réhabilitation du tourisme qu'elles proposent « comme moteur de développement et agent de conservation de la diversité culturelle » d'autre part.

³⁶ Keenan, Jeremy. « Tourism, Development and Conservation : a Saharan perspective », [En ligne] < www.psi.org.uk/ehb/docs/keenan-tourism-200302.pdf > (consulté mai 2006)

³⁷ *ibid*

Dans la perspective de l'UNESCO, tout comme du PNUD, de l'OMT et de la BM, le tourisme éco-culturel est avancé comme solution pour répondre aux problèmes multidimensionnels des communautés du Sahara et plus particulièrement dans le cas qui nous intéresse ici, des communautés touarègues d'Algérie. Qu'en est-il? Nous nous pencherons dans les pages qui suivent sur le cas particulier de ces communautés touarègues du sud algérien afin de voir dans quelle mesure la stratégie proposée par l'UNESCO et ses collaborateurs est susceptible de porter fruits.

CHAPITRE II

SOCIOGÉNÈSE DE LA QUESTION TOUARÈGUE ALGÉRIENNE

Avant de nous pencher directement sur les chances de réussite d'un projet de développement par le tourisme dans le Sahara algérien, il est nécessaire de connaître les causes sociohistoriques à l'origine de la problématique touarègue actuelle. Cette problématique comprend plusieurs dimensions économique et sociale mais aussi identitaire que nous ne pouvons comprendre sans un détour historique. Cet exercice nécessite de recourir à ce que Chatelard qualifie d'une approche « diachronique ».

puisque le mode de vie des population nomades et sédentaires du Sahara est affecté par des facteurs économiques, politiques et géopolitiques plus larges qui doivent être pris en compte dans la dynamique des changements sociaux que ces populations subissent³⁸

Nous retracerons dans les pages qui suivent comment ces transformations socioéconomiques, politiques et géopolitiques ont pris forme dans le contexte algérien et comment elles affectent l'identité et la culture touarègue aujourd'hui en menaçant ce que Bourgeot nomme la capacité de reproduction du système touareg³⁹. C'est seulement à partir de cette réflexion que nous serons à même de poser un regard éclairé sur la problématique actuelle. Nous dresserons d'abord un portrait sommaire des sociétés touarègues actuelles pour ensuite analyser les différentes transformations qui depuis un siècle ont remis en cause le mode de vie des ces sociétés agropastorales. Cette analyse servira à mettre en relief le rôle des politiques assimilationnistes de l'État colonial puis de l'État national algérien dans la disparition progressive du particularisme culturel touareg. En dernier lieu nous verrons comment encore aujourd'hui et en dépit des engagements pris par les différents gouvernements algériens depuis les années 90³ cette attitude assimilationniste persiste.

³⁸ Chatelard, Géraldine. « Desert tourism as a substitute for pastoralism? Tuareg in Algeria and Bedouin in Jordan », [En ligne] <[http://wadiram.userhome.ch/fichiers/Pastoralism% 20and %20 tourism.doc](http://wadiram.userhome.ch/fichiers/Pastoralism%20and%20tourism.doc)> (Consulté mai 2006) (traduit par nous)

³⁹ Bourgeot, André. *Les sociétés touarègues. Nomadisme, identité, résistance*, Paris : Karthala, 1995, p.258

2.1 En pays touareg : portrait socioculturel des touaregs du sud algérien

Les touaregs font partie de ces civilisations dont l'aire culturelle est aujourd'hui morcelée entre plusieurs États indépendants. Si les principaux foyers de peuplement touaregs sont le Mali et le Niger leur ensemble culturel recoupe plusieurs autres pays du Maghreb dont l'Algérie.

Les populations touarègues, à cheval sur plusieurs pays à travers la zone saharo-sahélienne : principalement le Niger avec environ 500 000 personnes et le Mali, de 300 000 à 400 000. Les autres pays : Algérie (Ahaggar, Ajjer), Libye (Ajjer), Burkina-Faso comptent des effectifs touaregs plus modestes qui ne dépassent pas quelques dizaines de milliers de personnes. L'ensemble des populations touarègues avoisine donc le million d'individus.⁴⁰

Les touaregs algériens sont principalement regroupés dans le Sahara central au pied des massifs du Hoggar et du Tassili. Avec les kabyles, ils appartiennent à l'ensemble berbérophone qui compte pour 20% de la population algérienne⁴¹. Leur population avoisine 25 000 individus. Ces chiffres doivent cependant être employés avec beaucoup de précaution puisque le dernier recensement effectué par l'Algérie ne tient pas compte du facteur ethnique.

Le peuplement du Sahara central et de sa frange méridionale sahélienne est le fruit des vagues migratoires qui se sont succédées depuis plus de deux millénaires⁴². Ces multiples poussées migratoires ont de nombreux points d'origine ce qui explique la grande diversité ethnique de la région que la prédominance touarègue tend à nous faire oublier⁴³. A une époque reculée, partant du nord, des groupes de parler berbère ont fui les côtes de la Méditerranée pour s'établir dans les contreforts de l'arrière pays tandis que des communautés agropastorales du sud remontaient vers le nord, poussées par les mauvaises récoltes ou des

⁴⁰ Chaker, Salem. « Langue et littérature berbères », *Clio*, [En ligne] < www.clio.fr > (consulté septembre 2005)

⁴¹ Maddy-Weitzman, Bruce. « Ethno-political and Globalization in North-Africa : The Berber Culture Movement », *The journal of North Africa Studies* vol. 11, No.1, mars 2006, p. 72

⁴² Servier, Jean. *Les Berbères*, Paris : Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 1990, p.7

⁴³ Bourgeot, André. *Les sociétés touarègues. Nomadisme, identité, résistance*, p.389

épisodes de crises politiques. C'est de cette façon que les plateaux accidentés et rocaillieux des montagnes du Hoggar et du Tassili ou, plus au sud, les hauts plateaux des montagnes de l'Aïr, ont servi de repère à une population croissante d'exilés qui ont su y développer une culture originale.

Le fait que « les principaux groupes touaregs portent des noms qui les rattachent aux massifs montagneux »⁴⁴ témoigne de l'importance fondamentale de ces lieux fondateurs pour les touaregs. Par exemple, dans l'appellation «Kel Ahgar», le préfixe «Kel» signifie «gens de» ou «ceux du». Ces «principaux massifs (...) ont constitué à la fois des citadelles-refuges et des pôles de dispersions⁴⁵». Progressivement, s'y sont constitués de véritables foyers culturels qui ont peu à peu accru leur aire de rayonnement sur la bande saharo-sahélienne. La nature ingrate du Sahara central a poussé ces populations à développer un mode de vie basé sur un mélange précaire de nomadisme, de semi-nomadisme et de commerce.

The socioeconomic system was complex and multifaced. Aspects of the household mode of production were present along with aspect of kin-ordered, tributary, and mercantile modes. No single mode was dominant; they were all present in varying degrees in different situations⁴⁶

Dans le Sahara algérien actuel, les touaregs occupent les trois *wilayas* (département) de cette région que l'on nomme le Grand sud, soit ceux de l'Adrar, de Tamanrasset, et de l'Illizi⁴⁷. Cependant, la majeure partie de cette population qui forme à peine 0,1%⁴⁸ de la population algérienne totale, est établie dans la commune de Tamanrasset située au pied du massif de l'Hoggar⁴⁹. « Ces montagnes, grâce à leur altitude, reçoivent des pluies plus

⁴⁴ Bernus, Emond. *Les touaregs*, Paris : Éditions Vents de Sable, 2002, p.16

⁴⁵ *ibid.*, p.17

⁴⁶ Cole, Donald P.. « Where Have the Bedouin Gone? », *Anthropological Quarterly*, Vol. 76, n° 2, Spring 2003, p.240

⁴⁷ Kouzmine, Yaël. *L'espace saharien algérien, Dynamiques démographiques et migratoires*, Mémoire de maîtrise, Université de Franche-Comté, 2003 [En ligne] < http://thema.univ-fcomte.fr/IMG/pdf/Maitrise_sept_2003.pdf > (consulté mai 2006)

⁴⁸ Keenan, Jeremy. « Ethnicity, Regionalism and Political, Stability in Algeria's Grand Sud », *The Journal of North African Studies*, Vol. 8, n° 3-4, automne-hiver 2003, p.68

⁴⁹ Kouzmine, Yaël. *op. cit.*, p.17

abondantes que les plaines et les plateaux qui les entourent et possèdent, grâce à leur relief, des ressources hydrauliques et végétales permettant la présence de l'homme»⁵⁰.

Qui dit touareg fait d'abord et avant tout référence à la langue touarègue, le *tamahaq*, mais aussi à l'alphabet touareg le *tifinagh* que seule une minorité de femmes touarègues connaissent encore de nos jours. Le *tamahaq* figure aujourd'hui parmi les langues menacées de disparition. Toutefois, si la langue est le principal dénominateur commun de la culture touarègue, il nous faut garder à l'esprit l'extrême diversité des parlers touaregs qui varient parfois considérablement d'une région à l'autre. Dans un contexte d'autonomisation et de déliquescence des structures traditionnelles, la langue fait de plus en plus figure de référent identitaire qui «en dépassant les clivages sociaux et politiques qui caractérisaient les sociétés touarègues est susceptible de s'opposer aux idéologies et organisation de l'État⁵¹»

Le nomadisme est encore un référent identitaire fondamental pour les sociétés touarègues, même chez les populations qui se sont sédentarisées depuis plus d'un siècle⁵². Ce phénomène est souvent appelé «nomadisme résiduel» dans la littérature anthropologique⁵³. L'influence du nomadisme dans l'idéologie touarègue se décèle dans leur conception de l'identité, de la propriété, des frontières, de l'attachement familial et politique⁵⁴. Il nous faut cependant rompre avec un stéréotype trop largement répandu lorsqu'il s'agit des « seigneurs du désert ». En réalité, seuls les aristocrates et, dans une moindre mesure, les artisans furent de véritables nomades tandis qu'une transhumance saisonnière propre aux sociétés agropastorales caractérisait la vie de la majorité de la population touarègue.

De nos jours, le commerce caravanier tel qu'il était anciennement pratiqué par les aristocrates est quasi inexistant dans des pays comme l'Algérie et la Libye et de plus en plus

⁵⁰ Bernus, Emond. *op. cit.*, p.11

⁵¹ Bourgeot, André. « Identité touarègue : de l'aristocratie à la révolution », *Études Rurales*, oct.-déc. 1990, p.135

⁵² Servier, Jean. *op. cit.*, p.5

⁵³ Barouni, Fathya. « De la sédentarité au nomadisme : le vécu tribal aujourd'hui », *Annuaire de l'Afrique du nord*, tome XL, 2002, p.103

⁵⁴ Claudot-Hawad, Hélène. « Sahara et nomadisme. L'envers du décor », *Revue des mondes musulmans et de la méditerranée*, vol. 111-112, pp.221-244

sporadique au Mali et au Niger. Il s'est métamorphosé pour subvenir aux nouveaux besoins de la région. Comme nous le verrons, ce commerce est de plus en plus associé à certaines formes de trafic illicite (de tabac, de narcotique, d'armes...) ou encore le trafic d'immigrants clandestins. Il ne se pratique plus à dos de chameaux mais bien en 4x4. En effet, sécheresse et diminution des zones de pâturage ont nettement fait régresser la population de chameaux qui sont devenus peu à peu un artefact du passé et ne servent désormais plus que lors des fêtes saisonnières ou encore lorsqu'il s'agit d'amuser les touristes.

De même, la transhumance n'est désormais plus le lot que d'une faible proportion de pasteurs algériens qui vivent en périphérie des quelques agglomérations que compte l'extrême Sud. Ici encore, sécheresse et diminution des zones de pâturage ont contribué à la régression de ce mode de vie. Depuis une cinquantaine d'années, la majorité des pasteurs se sont urbanisés. Seuls le Niger et le Mali comptent encore une importante population de pasteurs touaregs. En Algérie leur nombre se situe aujourd'hui à environ 4 000 individus. Les années qui ont suivi les indépendances nationales ont été particulièrement éprouvantes pour ces derniers qui furent confrontés à des pressions politiques nationales de la part de gouvernement qui cherchaient délibérément à les assimiler. Conséquemment, un gigantesque mouvement d'exode rural a traversé la région.

La société touarègue traditionnelle se caractérisait par une stratification sociale qui a souvent été assimilée, à tort ou à raison, par les anthropologues au féodalisme, c'est-à-dire à une société extrêmement hiérarchisée. Certains ethnologues n'ont d'ailleurs pas hésité à recourir au concept de caste pour décrire le système hiérarchique qui structurait la société touarègue traditionnelle « où se superposaient endogamie parentale et endogamie sociale »⁵⁵. La couche sociale dominante de la société traditionnelle était l'aristocratie guerrière dont le pouvoir reposait sur un contrôle des échanges caravaniers et sur le tribut qu'elle prélevait à leurs vassaux, les *Kel ulli* (pasteurs). Ces derniers faisaient partie de la classe des hommes libres et possédaient de nombreux esclaves, descendant de prisonniers de guerre dont le statut se transmettait par la naissance. De nos jours, ce système basé sur l'hérédité a disparu en Algérie, suite à des mesures entreprises par l'État national algérien. Néanmoins, les restes de

⁵⁵ Bourgeot, André. « Identité touarègue : de l'aristocratie à la révolution », p.130

cet ordre hiérarchique sont encore perceptibles dans la répartition des richesses entre les différentes catégories sociales touarègues de même que dans les codes qui régissent les relations entre ces différentes catégories sociales.

Bien que fortement imprégnés par la foi et les coutumes musulmanes, les touaregs ont néanmoins conservé un bon nombre de pratiques préislamiques qui les distinguent des musulmans arabes. Plusieurs ethnologues se sont consacrés à l'étude des rituels magico religieux touaregs vivement déplorés par les musulmans « orthodoxes ». Les relations qu'entretiennent les touaregs avec le monde invisible et la vénération qu'ils ont de certains lieux habités, selon leurs dires, par des esprits font partie de ces pratiques hétérodoxes qui peuvent parfois heurter la sensibilité de certains musulmans.

Les mutations politiques et économiques récentes ont profondément bouleversé les structures sur lesquelles reposaient les sociétés touarègues. Économiquement, le travail salarié et le développement d'une agriculture tournée vers l'exportation ont remplacé les modes de production traditionnelle caractérisés par une économie de subsistance et le troc. Comme nous le verrons cette transition n'a jusqu'ici pas apporté les fruits escomptés. Politiquement, les transformations subvenues depuis l'indépendance ont fait tomber les systèmes d'allégeance tribale traditionnelle basés sur le lignage et les alliances intertribales. Ces deux facteurs combinés ont, selon les mots d'Hélène Claudot-Hawad, transformé la nature des rapports qu'entretenaient les touaregs avec leur territoire en produisant « une territorialité d'un nouveau type »⁵⁶. Dans l'ensemble, ces phénomènes ont conduit à « une autonomisation de la culture par rapport à ces moyens de production traditionnelle »⁵⁷. Cette dernière est désormais « déconnectée de ses fondements matériels »⁵⁸.

Les règles résidentielles, les modes d'alliance matrimoniale, les rapports aux troupeaux, les connaissances écologiques, etc. n'ont plus de pertinence sociale et ne participent plus à la formation de la personnalité ethnique, au sens défini antérieurement. Les identités généalogiques et culturelles se fondent de plus en plus.

⁵⁶ Claudot-Hawad, Hélène, *loc. cit.*, p. 233

⁵⁷ Bourgeot, André. *Les sociétés touarègues. Nomadisme, identité, résistance*, Paris : Karthala, 1995, p.382

⁵⁸ *ibid* p.382

dans une nébuleuse déstructurante pour un individu évoluant dès lors dans un milieu où les règles sociales et les codes de comportement habituels tendent à se dissoudre⁵⁹

2.2 Raison nomade/raison étatique : Transformation socioéconomique et sociopolitiques des sociétés touarègues depuis l'époque coloniale

Jusqu'au 19^{ème} siècle, le territoire occupé par les touaregs est demeuré à l'écart de la sphère de domination des différentes puissances qui en ont revendiqué la souveraineté à travers les siècles. C'est grâce à ce relatif isolement que les populations touarègues ont su préserver leur structure sociale de même que leurs pratiques et leurs croyances et tout ce qui formait leur particularisme. En plus de leur isolement, les touaregs disposaient d'un autre atout pour tenir en respect les puissances trop envahissantes : le trafic caravanier transsaharien. Ce réseau d'échange avec le sahel et l'Afrique sub-saharienne était essentiel à l'approvisionnement des grandes villes du nord méditerranéen. Inversement par contre, ceux-ci dépendaient de ce trafic pour suppléer au manque de ressources vitales qui caractérise le Sahara. La colonisation a remis en cause cet équilibre entre gens du nord et gens du sud.

Les autorités coloniales ont tenté d'assimiler la culture touarègue par des politiques territoriales et foncières contraires au fonctionnement socioéconomique traditionnel de la civilisation touarègue. Le quadrillage territorial fut sans aucun doute l'un des éléments les plus déstabilisateurs pour le mode de vie touareg. L'imposition d'un contrôle rigide sur le déplacement des populations nomades par les agents coloniaux allait à l'encontre des exigences de la survie en région aride. Comme le souligne, Boilley, « les terrains du parcours nomade sont (...) déterminés par les réalités naturelles et structurés par les besoins alimentaires du bétail »⁶⁰. Ainsi, la flexibilité et la souplesse que requiert la vie en milieu désertique n'a que faire de la raison étatique. « Loin d'être un vagabondage anarchique, le pastoralisme nomade est assujéti à des stratégies fines d'utilisation des rares pâturages et de l'eau. La mobilité en est la condition indispensable »⁶¹.

⁵⁹ Bourgeot, André. « Identité touarègue : de l'aristocratie à la révolution », p.141

⁶⁰ Boilley, Pierre. « Les touaregs entre contraintes géographiques et constructions politiques », *Études Rurales*, juillet-décembre 1999, p.256

⁶¹ Boilley, Pierre. *loc. cit.*, p.255.

Deux phénomènes expliquent cette volonté de sédentariser les touaregs. D'une part, un mépris pour les sociétés nomades perçues comme au stade archaïque de l'évolution et, de l'autre, les obligations liées à la gestion d'un État «moderne» avec tout ce que cela implique en termes de frontières, de prévisibilité, et de taxation... Il va sans dire, ces politiques ont porté atteinte au commerce transsaharien. Comme nous l'avons déjà évoqué, pour pallier aux vicissitudes de l'agriculture en milieu désertique de même que pour combler les carences d'un territoire somme toute pauvre en matières premières, les touaregs ont élaboré un vaste réseau d'échanges qui liait l'Afrique d'ouest en est et du nord au sud. En échange de sel, de produits artisanaux, d'armes ou bien d'esclaves les touaregs obtenaient des produits de première nécessité comme le mil ou le blé... Ce commerce assurait aussi la survie de nombreux points de passages situés aux abords des grandes routes caravanières. Cette activité économique en plus d'assurer la vitalité économique de la région structurait l'organisation tribale des communautés touarègues. En plus de détruire les bases socioéconomiques des communautés touarègues les autorités coloniales n'entreprirent aucune action afin de combler le vide qu'ils avaient eux-mêmes créé.

La période coloniale française, en développant quasi-exclusivement l'agriculture du Nord, délaissa complètement l'espace saharien, qui ne présentait que peu d'avantages pour la mise en valcur agricole (à l'exception du Bas-Sahara où s'implantèrent des colons français). Toute cette période, du 16^e siècle à la moitié du 20^e, marque une période de repli, de mono-activité de survie⁶².

D'un point de vue sociopolitique, les politiques coloniales s'en prirent aux sources de pouvoir des chefferies tribales. Peu après la soumission des grandes confédérations touarègues, le démantèlement des institutions politiques indigènes paracheva l'assimilation politique des touaregs au modèle de l'État occidental dont le centre de gravité devint la capitale. Avec la colonisation, le pouvoir des chefferies locales fut restreint à une fonction de plus en plus symbolique.

⁶² Kouzmine, Yaël. *op.cit.*

Un effort colonial fut aussi fait afin de franciser et d'éduquer le monde touareg selon une échelle de valeur définie par l'occupant. Un système d'écoles itinérantes fut instauré à cette fin. Déjà à cette époque, émergea une nouvelle forme de segmentation sociale où ceux qui avaient bénéficié d'un enseignement français, principalement les nobles, étaient nettement avantagés sur le plan économique.

Au moment des luttes pour l'indépendance, les nationalistes arabes eurent tendance à se méfier des touaregs comme du reste des populations berbères⁶³. Keenan identifie trois raisons qui expliquent cette attitude du gouvernement algérien envers les touaregs:

One is that although the tuareg comprise such a small minority, their traditional lands cover more than 20 per cent of the national territory. Another is that there has always been a concern that the tuareg of Niger, Mali, and Algeria could unite and form some sort of united political entity in the south-central sahara(...). Finally, there is still a residual anxiety stemming from the experiences of new Algerian administration in the years immediately following Independence⁶⁴

Les dirigeants arabes craignaient que ne se développent parmi ces populations des velléités sécessionnistes. Dans le Sahara algérien, ces craintes étaient d'autant plus vives que la découverte de gisements de pétrole intensifiât les efforts de la métropole en vue de conserver sa main mise sur la région⁶⁵. Il fut même envisagé par des membres du pouvoir colonial de créer un état autonome dont les limites correspondraient plus ou moins à l'aire culturelle touarègue. En effet, peu avant le début de ce qui allait être l'une des plus horribles guerres du XX siècle, la découverte d'hydrocarbure dans l'est du Sahara Algérien et dans le Ténéré Libyen ainsi que d'uranium dans le Tassili Niger revêtit l'espace désolé du Sahara d'un nouvel attrait pour les puissances européennes.

Une fois la libération terminée, les autorités au pouvoir mirent en place ce que Cubertafond nomme un « unanimité de façade » « qui reposait sur une mythologie

⁶³ Maddy-Weitzman, Bruce. *loc. cit.* p.72

⁶⁴ Keenan, Jeremy. « Ethnicity, Regionalism and Political, Stability in Algeria's Grand Sud », p.69

⁶⁵ Kouzmine, Yaël. *op. cit.*

historique »⁶⁶. Cette mythologie est transcrite dans la constitution et affirme la présence de la culture arabe en niant la pluralité ethnique du pays. Conséquence de cette idéologie nationale, un gigantesque programme d'arabisation fut lancé sur l'ensemble du territoire national. L'éducation élémentaire devint obligatoire et les touaregs qui refusèrent d'envoyer leurs enfants à l'école y furent contraints par la force. L'utilisation des langues berbères dont fait partie la langue touarègue fut de fait restreinte à la sphère privée alors qu'un vaste programme d'arabisation de la nation fut instauré. La constitution interdit aussi toute forme de regroupement politique basé sur l'ethnicité ou le régionalisme. L'objectif de ces réformes était « d'étouffer toute velléité de revendication communautaire, qui prendrait rapidement chez les touarègues une extension supra-étatique »⁶⁷.

À l'image de nombreux régimes postcoloniaux, l'État algérien fut une variation sur le thème de l'État prédateur. L'intégrité territoriale et la sécurité nationale devinrent prétextes à une série de mesures coercitives qui eurent pour effet de museler toute forme d'opposition démocratique au régime. Les nouvelles élites politiques prirent le relais des fonctionnaires coloniaux en imposant un contrôle sévère sur la mobilité. Qu'il agisse au nom de revendications ethniques ou bien démocratiques chaque mouvement d'opposition risquait de se voir étiqueté comme ennemi de la révolution et de se voir interdit.

Des mesures furent entreprises pour détruire les restes de l'organisation tribale et pour sédentariser complètement les populations du grand sud. L'esclavage et le métayage furent définitivement abolis. Les anciens métayers et les esclaves qui ne disposaient pas de moyens suffisants pour « mener une vie pastorale autonome » quittèrent « la campagne » pour s'installer dans les quelques villes que compte le grand sud dont la plus importante est Tamanrasset⁶⁸. Dans la première décennie qui suivit l'indépendance, plus de 50% de la population touarègue passa en mode sédentaire. La ville de Tamanrasset devint le pôle principal de la région.

⁶⁶ Cubertafond, Bernard. *L'Algérie contemporaine*, Paris : Presses Universitaires de France, 4^{ème} édition, 1999, p.19

⁶⁷ Claudot-Hawad, Hélène. *loc. cit.*, p.231

⁶⁸ Beziou, Aziz. *On Ethnic Political Mobilization : the Case of the Berber Movement in Algeria*, Thèse de Doctorat, Université de Denver, 1993, p.516

Toutes les catégories sociales ne furent pas touchées de la même façon par ces transformations socioéconomiques. Les aristocrates qui bénéficiaient d'un avantage comparatif à cause de leur capital relationnel et monétaire eurent davantage de facilité à trouver un emploi que ce soit au sein du personnel administratif de la région ou en tant que militaire. De leur côté, les cultivateurs, artisans et anciens esclaves n'eurent que peu de choix. Certains s'établirent dans les fermes collectives créées par l'État mais la majorité s'installa dans la ville de Tamanrasset où ils développèrent une industrie d'artisanat destinée au marché extérieur du nord ou aux touristes étrangers. Cependant, la nature saisonnière du tourisme et la faiblesse du marché touristique ne procurait pas suffisamment de revenu pour constituer une solution de rechange suffisante. Étant donné leur manque de qualification, plusieurs se tournèrent vers l'industrie minière, la voirie ou encore devinrent gardes frontières. Lorsque les conditions politiques le permettaient, des méharées sporadiques parvenaient à combler certains besoins mais, étant donné l'instabilité de la région, il devint impossible de s'y fier. Dans tout le Grand Sud, le chômage atteignit des taux alarmants. « The overall rate of employment in the Wilaya of tamanrasset in 1977 was 22,9%. This was one of the highest in the country »⁶⁹.

2.3 Le *Grand Sud*, une région délaissée par les politiques de développement national algériennes

La région fut systématiquement délaissée par les politiques de développement mis en place par les autorités algériennes. La construction de logement ne fut pas suffisante pour loger l'ensemble des nouveaux venus qui furent contraints de s'installer dans des baraquements en bordure de la ville. Au niveau économique, le régime proposa une formule particulière d'économie socialiste qui en réalité reposait quasi exclusivement sur la rente pétrolière. Au début années 60, l'ensemble des terres et des ressources du sous-sol du pays furent nationalisées privant les touaregs et autres peuples indigènes des droits ancestraux qu'ils avaient acquis sur leurs terres. Les réformes agraires et la création de fermes collectives auraient pu permettre de combler le déficit alimentaire chronique de la région,

⁶⁹ Beziou, Aziz. *op. cit.*, p.521

mais les investissements ne furent pas suffisants pour permettre à ces «unités de production» d'atteindre leur plein potentiel⁷⁰.

Pourtant, si l'on compare la réaction des touaregs face à ces transformations socioéconomiques et politiques « forcées » à celle d'autres minorités comme les kabyles, on est frappé par ce que nous pourrions qualifier d'un certain «passéisme touareg ». Ce phénomène est attribuable à plusieurs facteurs. Le facteur le plus déterminant est sans doute psychologique : il est vraisemblable de penser que plusieurs touarègues, notamment les anciens esclaves et les métayers, perçurent ces transformations comme une opportunité pouvant leur permettre de s'émanciper du statut somme toute peu enviable dont ils bénéficiaient sous l'ancien ordre traditionnel. Quant à la sédentarisation, elle fut vue par plusieurs comme une mesure temporaire.

Chez les métayers qui, il ne faut pas l'oublier, représentaient la majorité de la population touarègue, se développa une nouvelle conscience de classe. Cette nouvelle conscience de classe vint concurrencer la solidarité tribale caractéristique de la société touarègue traditionnelle. Deuxièmement, il ne faut pas non plus négliger le contexte général d'enthousiasme qui suivit la libération nationale. Plusieurs ont pu croire, et l'attitude de la majorité des touaregs d'Algérie en témoigne, qu'en dépit des sacrifices exigés, les retombées allaient à terme bénéficier à l'ensemble. Ce n'est seulement qu'à partir du début des années 80' qu'un mouvement de revendications d'ampleur toucha la région de l'extrême sud algérien. A l'image des mouvements similaires qui naquirent un peu partout à la même période, ce mouvement s'appuyait principalement sur des revendications démocratiques et non exclusivement sur des préoccupations ethniques.

La sédentarisation « forcée » et le cloisonnement territorial ont profondément transformé les bases socioéconomiques des sociétés touaregs. Avec la perte des revenus liés au commerce transsaharien, les touaregs ont dû faire preuve de créativité afin de combler des besoins primaires de plus en plus difficiles à satisfaire. Dans certains cas, la politique volontariste de l'État algérien a parfois réussi à améliorer la qualité de vie des populations

⁷⁰Beziou, Aziz *op. cit.*, p.521

touarègues. Par ailleurs, la mise en valeur des ressources du sous-sol, surtout des ressources pétrolifères de la région a contribué à la création d'un réseau routier qui a permis une liaison constante entre le nord et le sud du pays⁷¹. La création d'aéroports a elle aussi permis de rapprocher les communautés du nord et du sud. Les besoins en main d'œuvre de l'industrie pétrolière et minière constituèrent une source de revenu supplémentaire pour les foyers touaregs dont le principal mode de subsistance est demeuré la terre. Tout comme la mise en place de gardes-frontières pour assurer la surveillance du territoire national.

Dans l'ensemble, ces bouleversements ont modernisé le paysage saharien qui, contrairement aux grands centres de la côte, avait su préserver son aspect d'antan. Néanmoins la région est restée marquée par un développement bâclé. La corruption et les malversations politiques caractéristiques du gouvernement algérien n'ont pas permis une redistribution horizontale des revenus de l'industrie pétrolière. Comme dans beaucoup de cas similaires de pays en développement, la mono-industrie pétrolière n'eut pas d'effet multiplicateur pour le développement de la région. Les postes les plus qualifiés furent attribués à des étrangers ou bien à des arabes du nord. En définitive, l'industrie du pétrolière nécessite peu de main d'œuvre.

D'un autre point de vue, le rétrécissement de l'espace touareg et la sédentarisation ont fragilisé les populations touaregs qui avaient traditionnellement misé sur une diversification de leurs moyens de vie pour contrer la dureté de leur environnement. Les conséquences néfastes de ces politiques se sont cruellement fait ressentir lors des graves épisodes de sécheresse qui frappèrent la région. La famine de 1984 a engendré un terrible exode des jeunes touaregs vers les régions plus clémentes du nord ou du sud. Cet exode a accentué la crise économique de la région en créant un vide générationnel.

⁷¹ Kouzmine, Yaël. *op. cit.*

2.4 Décennie 90, décennie de crise

La décennie des années 90' a été une période de grave instabilité tant économique que politique pour l'ensemble de l'Algérie qui a eu de profondes répercussions chez les sociétés touarègues. Comme nous le verrons ces répercussions furent de plusieurs ordres, mais elles ont avant tout eu pour effet de modifier la composante socio-économique de la région du Grand Sud en altérant le rapport de forces entre les différents groupes ethniques qui se partagent la région. De plus, cette instabilité a interrompu l'activité touristique qui était devenu l'une des principales activités économiques de la région accentuant ainsi la pauvreté des populations touarègues.

Confrontés à des troubles sociopolitiques de plus en plus criants et à d'énormes pressions politiques venant de l'extérieur, principalement des crédateurs internationaux, les dirigeants politiques du pays ont au début des années 90' senti le besoin de moderniser les institutions du pays. La menace d'implosion posée, d'une part, par le mouvement sécessionniste kabyle mais de façon plus large par l'insatisfaction croissante de la population face à la « dégradation générale des conditions de vie consécutive à la chute brutale, dès 1985, des revenus tirés des hydrocarbures »⁷², a forcé l'élite politique à remettre en question, dans un semblant de réformes, les grandes lignes de conduite de la politique algérienne depuis l'indépendance. Les émeutes de 1988, endiguées au prix d'une sanglante répression ont marqué le point de départ d'une plateforme nationale de concertation qui devait aboutir à un nouveau partage des pouvoirs entre collectivités locales et le gouvernement national de même qu'à une profonde transformation de l'économie nationale.

L'analyse de Cubertafond suggère qu'en plus de servir à apaiser les revendications internes, la nouvelle constitution envisagée inaugurerait « une nouvelle vague de Constitutions paravents, élément d'honorabilité internationale et condition non plus de l'accès à l'ONU mais de l'octroi d'aides internationales »⁷³. La constitution de 1989 marque l'aboutissement

⁷² Cubertafond, Bernard. *L'Algérie contemporaine*, p.7

⁷³ *ibid*, p. 85

de cet exercice dont les résultats furent pour le moins décevants. Dans l'ensemble, la constitution de 1989, tout en renonçant au caractère socialiste de l'État et en introduisant les principes d'un État de droit fondé sur le multipartisme, réaffirmait la prédominance de l'exécutif, plus spécifiquement du président de la république, sur l'appareil d'État algérien. Étant donné ses nombreuses insuffisances, la nouvelle constitution ne parvint pas à résoudre la crise de légitimité du régime algérien principalement en ce qui a trait à la répartition des pouvoirs et du rôle économique de l'État mais aussi à la question de la religion et de la laïcité de l'État.

La première moitié de la décennie des années 90 fut le théâtre d'une lutte acharnée entre « élites et contre-élites »⁷⁴ pour l'appropriation du contrôle étatique et de la montée en puissance de groupes islamistes radicaux. Cette crise culminera à partir de 1992 avec l'annulation par l'armée du deuxième tour de scrutin qui aurait dû porter au pouvoir le premier gouvernement islamiste démocratiquement élu dans l'histoire. La violence s'amplifia avec l'instauration d'une loi interdisant les partis politiques à caractère religieux dont le *Front Islamique du Salut* et le début d'une campagne « d'éradication massive » d'éléments supposément terroristes. Ce fut le début d'une guerre civile tragique où le peuple algérien fut pris en otage par le gouvernement algérien et les membres des mouvements islamiques radicaux. La reddition des deux principaux groupes islamistes armés marqua le retour à la paix après des années de guerre larvée qui ont fait environ 20 000 morts.

La diminution de la violence et la reprise « d'élections libres », quoique dans des conditions hautement controversées, permirent d'espérer une reprise du processus de réconciliation nationale. Or ces espérances furent très vite déçues par la poursuite des luttes de clans au sein de l'appareil d'État particulièrement dans les rangs des officiers de l'armée. Les élites politiques du pays n'étaient en aucun cas disposées à renoncer à leurs prérogatives. Ce comportement des élites algériennes s'explique par l'imbrication de l'économie et du politique dans le régime algérien où des clans puissants instrumentalisent l'État pour s'accaparer les richesses du pays. Dans la littérature, ce type d'État est souvent qualifié

⁷⁴ Garçon, José. « Algérie, l'impossible restauration », *Politique Étrangère*, 1999, Vol. 64, No. 2, pp. 343 - 356

« d'État rentier »⁷⁵. Les succès macroéconomiques de l'Algérie (hausse des exportations, diminution de la dette extérieure) que le FMI et la BM décrivent comme un indice de sortie de crise et de bonne gestion masquent en réalité la pauvreté croissante du peuple algérien.

« Le plus grand paradoxe, réside sans doute dans la contradiction entre l'exubérance macroéconomique que le pays connaît (...) et la défaillance microéconomique qui se traduit par une paupérisation des couches les plus amples de la population »⁷⁶. En fait, les points marqués par l'économie algérienne sont avant tout dus à la hausse des prix du pétrole sur les marchés internationaux depuis 1999.

Les conséquences de cette période d'instabilité furent nombreuses pour les collectivités touarègues du Sahara algérien. Dans un premier temps, la guerre civile accentua les difficultés économiques de la région en mettant brutalement fin à l'arrivée des touristes étrangers. Les allégations d'une forte présence de groupes islamistes armés dans le sud du pays, entretenus par les services de renseignement algérien servirent de prétexte à une militarisation du territoire saharien par le gouvernement algérien de même qu'à un contrôle beaucoup plus rigide des frontières algériennes. Ces mesures portèrent atteinte au commerce clandestin qui s'était développé entre les populations semi-nomades du Sahara algérien et celle des pays limitrophes suite à un relâchement progressif du contrôle des frontières au fil des ans. Outre le commerce de denrées alimentaires, de sel ou de tabac, la région est devenue (ou redevenue) une plaque tournante importante du trafic d'armes et d'immigrants clandestins.

D'autre part, la guerre civile eut aussi pour conséquence de modifier la configuration démographique et socioéconomique de la région par un afflux massif d'arabes du nord venus chercher refuge dans les villes des wilayas du sud épargnés par les massacres. Disposant d'un pouvoir économique souvent plus grand que celui des touaregs, ces derniers ont depuis acquis différentes possessions dans la région au détriment des populations locales qui ont vu

⁷⁵ Martin, Ivan. « La politique économique en Algérie (1999-2002) : vers une solution économique à la crise », *The Journal of North African Studies*, Vol. 8, No. 2, pp.34-74

⁷⁶ *ibid.*, p.35

leur condition économique se détériorer⁷⁷. En 1994, les réfugiés nigériens et maliens fuyant le conflit opposant les rebelles touaregs aux forces gouvernementales se sont ajoutés aux réfugiés arabes créant une pression supplémentaire sur l'économie de la région déjà mise à mal. Selon Keenan, la population du département de Tamanrasset a plus que doublé au cours de la dernière décennie : elle comptait environ 210 000 habitants en 1998⁷⁸. Les touaregs ne représentent désormais plus que 10% de la population du département de Tamanrasset.

Finalement, l'interruption brutale des arrivées touristiques à partir de 1992 démontra l'importance de ce secteur d'activité pour l'économie de la région qui recevait environ 15 000 visiteurs par an à la fin des années 80⁷⁹. Au fil des ans, le tourisme est devenu un supplément économique vital pour les 4000 nomades du département de Tamanrasset qui renferme la plus importante communauté de nomades du Sahara algérien⁸⁰. Étrangement, ce secteur d'activité qui s'est développé depuis la seconde moitié des années 70 n'a, jusqu'à tout récemment, pas fait l'objet d'une réelle prise en charge de la part du gouvernement Algérien. Il est né de la propre initiative des touaregs qui ont su bâtir des relations d'affaires avec des Tours Opérateurs européens⁸¹. Ce phénomène résulte de l'attitude des gouvernements Algériens depuis l'indépendance qui ont toujours eu tendance à considérer le tourisme avec méfiance comme un agent potentiellement déstabilisateur, vecteur de l'idéologie et du mode de vie occidental, mais aussi comme une activité à faible potentiel économique⁸². Une des conséquences de cette absence d'implication de la part des autorités publiques dans l'industrie touristique de la région est le manque d'infrastructures pour permettre à ce secteur d'activité d'atteindre son plein potentiel de développement. Une autre est la lourdeur bureaucratique qui a toujours nui au traitement des demandes provenant des agences touristiques ainsi qu'à l'obtention des visas par les touristes. En revanche, sans cette

⁷⁷ Keenan, Jeremy. « Ethnicity, Regionalism and Political Stability in Algeria's *Grand Sud* », p.83

⁷⁸ *Ibid*, p.83

⁷⁹ Keenan, Jeremy. « Contested terrain : Tourism, Environnement and Security in Algeria's Extreme South », *The Journal of North African Studies*, Vol. 8, n° 3-4, automne-hiver 2003, p.228

⁸⁰ *ibid.*, p. 81

⁸¹ Chatelard, Géraldine. « Desert Tourism as a Substitute for Pastoralism? Tuareg in Algeria and Bedouin in Jordan », [En ligne] [http://wadiram.userhome.ch/fichiers/Pastoralism %20and%20tourism.doc](http://wadiram.userhome.ch/fichiers/Pastoralism%20and%20tourism.doc). (consulté 05 mai 2007).

⁸² Hillali, Mimoun. « Risque politique et tourisme au Maghreb, rivalités idéologiques et difficultés économiques », *Téoros*, Vol. 23, n° 1, printemps 2004, p. 38

attitude « désintéressée » des gouvernements algériens, il eut été impossible pour les populations touarègues de préserver cette sphère d'autonomie économique de même qu'un contrôle sur la gestion de l'activité touristique.

Face à l'appauvrissement croissant de la région, le gouvernement algérien a accordé en 1987 un statut de parc national aux massifs du Hoggar et du Tassili suite à leur désignation comme Patrimoine Mondiale Internationale par l'UNESCO. Cette mesure a permis la création de 550 nouveaux emplois pour les nomades de la région à titre de « Gardien de parc »⁸³. Elle a aussi contribué à accroître la renommée touristique du sud de l'Algérie. Cette nouvelle source de revenu a réduit la pauvreté des familles nomades de la région cruellement touchées par la sécheresse. Par contre, les limitations imposées par le nouveau statut juridique de la région sur les zones de pâturage et l'utilisation des ressources de la région ont été perçues par ces mêmes communautés comme une ingérence illégitime de la part du gouvernement central algérien dans la gestion d'un territoire appartenant traditionnellement aux populations touarègues. Cet exemple illustre bien la précarité des relations entre le gouvernement central algérien et les communautés touarègues du sud.

2.5 Retour sur la question touarègue

En résumé, la crise qui sévit actuellement dans la région du Sahara central et du Sahel est commune à celle qui touche les nombreuses civilisations nomades encore restantes réparties à travers la planète. Elle a des racines historiques profondes qui nous ramènent à la période coloniale et à la création des États nationaux d'Afrique. Edmond Bernus et Micheline Centilivres-Demont définissent trois « grands faisceaux de contraintes » auxquels sont confrontées les sociétés nomades actuelles. Ces faisceaux sont la réduction de l'espace pastoral, « le renversement de l'équilibre des forces entre nomades et sédentaires » et finalement, la conséquence de politiques volontaristes au niveau national ou de projets de

⁸³ Chatelard, Géraldine. « Desert tourism as a substitute for pastoralism? Tuareg in Algeria and Bedouin in Jordan », [En ligne] < <http://wadiram.userhome.ch/fichiers/Pastoralism%20and%20tourism.doc> > (consulté 05 mai 2007).

planification à l'échelle internationale « tendant à refouler ou le plus souvent à faire disparaître toute forme de nomadisme »⁸⁴.

Les recherches de Donald P. Cole abondent dans le même sens en identifiant « la colonisation, la marchandisation de la production pastorale, la transformation du mode de vie, la sédentarisation » et « la marchandisation du patrimoine culturel dans la transformation de l'identité ethnique »⁸⁵ comme causes socioéconomiques et sociopolitiques de la disparition de la culture nomade. Selon Cole, l'identité nomade aujourd'hui réfère de moins en moins à un mode de vie qu'à une identité « enracinée dans un patrimoine et une culture »⁸⁶.

De son côté, Bourgeot soutient que la problématique touarègue doit être comprise comme un problème d'intégration de ces populations au sein des États-nationaux qui ont succédé aux empires coloniaux. L'« ethnicisme » et l'ethno-nationalisme des touaregs du Niger, du Mali et, dans une moindre mesure, d'Algérie sont pour Bourgeot symptomatiques de cet échec.

En d'autres termes, il s'agit de savoir si les groupes ethniques ont la capacité de s'inscrire dans la collectivité formatrice de la nation. Cette démarche implique la reconnaissance d'institutions et de pouvoir «supranationaux» qui doivent être en retour la garantie de diversité culturelles et politiques⁸⁷.

Ainsi, comprendre les difficultés (économiques, sociales et politiques) auxquelles sont confrontés les touaregs algériens, nous amène à élargir le champ de notre analyse. Cette problématique dépasse bien évidemment le strict cadre national de l'État algérien. Ses prolongements historiques remontent à une époque aussi lointaine que la pénétration coloniale. Au premier plan, vient le cloisonnement des populations touarègues, partagées entre les États artificiellement créés par les empires coloniaux. Ces États construits selon des intérêts purement géostratégiques ont des limites territoriales qui ne correspondent pas à la

⁸⁴ Bernus, Edmond et Centlivres-Demont, Micheline. « Le nomadisme. Problèmes actuels des pasteurs nomades », dans *Encyclopedia Universalis*, Paris : 1982, p. 109

⁸⁵ Cole, Donald P. « Where Have the Bedouin Gone? », *Anthropological Quarterly*, Volume 76, Number 2, Spring 2003, p.236

⁸⁶ *ibid.* p.237

⁸⁷ Bourgeot, André. *Les sociétés touarègues. Nomadisme, identité, résistance*, p.256

réalité ethnique de la région. Qui plus est, une fois la libération nationale assurée, plusieurs États d'Afrique ont souscrit à une vision unitaire et très centralisée de l'état nation en niant le caractère multiethnique de leur État⁸⁸. Cette attitude a contribué à exacerber la frustration de toute une frange de la population touarègue. Pour ces raisons, nombreux sont les touaregs qui ne se reconnaissent guère à l'intérieur de leur État national et qui revendiquent une plus grande autonomie régionale lorsqu'il ne s'agit pas simplement d'une pure sécession.

Cette situation peut parfois se détériorer et prendre une tournure dramatique comme l'ont tristement démontré les révoltes qui opposèrent les touaregs du Mali et du Niger à leur gouvernement respectif au début des années 90. Dans ces pays, les dirigeants politiques ont mis en place des politiques de type ségrégationnistes à l'encontre des communautés touarègues⁸⁹. Ces politiques ont aggravé la condition de vie des populations touarègues déjà fortement ébranlées par la colonisation. Elles ont aussi eu pour conséquence d'envenimer les relations interculturelles déjà houleuses entre les touaregs et les autres peuples de la région saharo-sahélienne; peuls, songhaï, haoussa...

Les relations tumultueuses qu'entretiennent les touaregs avec leur État sont souvent entremêlées d'un racisme séculier qui contribue à stigmatiser les populations touarègues⁹⁰. En Algérie, ce mépris envers ceux que l'on désigne comme les gens du sud a été relaté par plusieurs ethnologues⁹¹. Il s'est longtemps traduit par une discrimination structurelle au sein de la fonction publique algérienne. La question de la langue est aussi à mettre en cause. Afin de rompre avec le passé colonial français, les membres de l'intelligentsia algérienne, principalement arabe, ont encouragé des politiques d'arabisation du territoire national ce qui s'est traduit, par le caractère unilingue des institutions publiques et de l'enseignement. Ces préjugés entretenus à l'égard des touaregs ne favorisent évidemment pas leur intégration au

⁸⁸ Sur cette question voir: Anderson, Benedict. *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris : La Découverte, 2001, aussi Appadurai, Arjun. *Après le colonialisme : Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris : Payot, 2001., et Badie, Bertrad. *L'État importé : essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris : Fayard , 1992.

⁸⁹ Bourgeot, André. *Les sociétés touarègues. Nomadisme, identité, résistance*, p. 258

⁹⁰ Keenan, Jeremy. « Ethnicity, Regionalism and Political, Stability in Algeria's Grand Sud », *The Journal of North African Studies*, Vol. 8, n° 3-4, automne-hiver 2003

⁹¹ *ibid*

sein de leur État national et tendent à alimenter un courant autonomiste touareg. Ce courant régionaliste s'est affermi avec l'arrivée massive des réfugiés maliens et nigériens en territoire algérien qui a permis de rétablir les liens entre les communautés touarègues algériennes, nigérienne et maliennes, brisés par l'indépendance. Dans le contexte géopolitique du Maghreb actuel, ces groupes dissidents peuvent parfois servir de levier stratégique aux visés politiques de certains États. Par exemple, la Libye a soutenu diplomatiquement et militairement les groupes touaregs rebelles du Niger lors des insurrections armées de 1994.

En Algérie, outre leur appartenance ethnique, les touaregs en tant que population rurale sont aussi minoritaire au sein d'un État où les citadins comptent désormais pour plus de 60% de la population. Cette deuxième ligne de tension a été accentuée par la volonté qu'ont manifestée les États indépendants du Maghreb de se détacher de leur passé rural par des politiques donnant priorité à l'industrie lourde. Si, dans la décennie qui a suivi l'indépendance, les autorités manifestèrent une volonté de développer le potentiel agricole du pays dans le but de parvenir à un semblant d'autosuffisance alimentaire, cette ambition fut très vite abandonnée au profit du marché plus lucratif des hydrocarbures.

En effet, les famines périodiques qu'a connues la région ne sont pas seulement imputables aux aléas climatiques. Elles sont le résultat d'un «mal développement» et d'une mauvaise redistribution des richesses nationales. Nombreux sont les spécialistes qui, dès les années 60', ont fait valoir l'importance qui devait être accordée à l'amélioration des systèmes d'irrigation et de lutte contre la désertification dans le Sahara central et le nord du Sahel. Ces cris d'alarmes se sont trop souvent heurtés à l'inertie de la classe politique des États qui partagent le Sahara. Les populations touarègues figurent parmi les grands délaissés des politiques «développementalistes» des États d'Afrique. Manque de volonté politique, mauvaise gestion, malversation mais aussi indifférence des dirigeants à l'égard de ces habitants de régions à faible potentiel économique expliquent la frustration et la méfiance qu'entretiennent les touaregs vis-à-vis les autorités politiques de leur pays.

Ce survol historique nous a permis de mettre en lumière les différentes contraintes qui nuisent à la reproduction de l'ensemble culturel des communautés touarègues

algériennes. Tel qu'exposé dans les pages précédentes, ces contraintes sont de plusieurs ordres et ont une origine lointaine. D'un point économique, le marasme qui touche les communautés touarègues d'Algérie et le reste des communautés touarègues d'Afrique, renvoie à la marginalisation économique progressive dont furent victime ces populations. La cause principale de cette marginalisation est sans aucun doute la disparition du réseau d'échange transsaharien sur lequel s'était érigé tout l'édifice culturel touareg. A ce premier facteur vint ensuite s'ajouter la réduction des espaces de pâturage qui ne fit qu'exacerber la précarisation du mode de vie agropastoral touareg, d'une part, et les politiques nationalistes défendues par les gouvernements centraux qui eurent pour effet d'étouffer la voix des communautés touarègues en plus de les cloisonner au sein d'un État territorial autoritaire d'autre part. C'est dans ces conditions que la majorité des touarègues se détournèrent de leur mode de vie traditionnelle afin d'adopter un mode de vie sédentaire et se joindre à la masse des salariés. En une décennie, la population nomade du Grand Sud fut réduite à quelques milliers d'individus. Comme nous l'avons vu les communautés nomades survivantes développèrent une série de stratégies économiques pour préserver leur mode de vie dont le tourisme. Ce dernier fait aujourd'hui l'objet d'une prise en charge par la communauté internationale qui, par l'entremise du gouvernement algérien, souhaite ainsi intervenir en faveur des communautés touarègues afin de leur permettre de sauvegarder leur particularisme culturel. Le chapitre qui suit s'efforcera de montrer comment cette stratégie qui fait appel au gouvernement algérien risque d'être détournée par ce dernier en plus de nuire à ce qu'elle se propose de sauvegarder, c'est-à-dire la culture touarègue.

CHAPITRE III

LES INFORTUNES DE LA VERTU : LES PROBLÈMES POSÉS PAR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE L'UNESCO

Dans la première partie de ce travail, nous avons analysé comment suite à une prise de conscience internationale des effets destructeurs de la mondialisation et de la modernisation, la culture est devenue l'objet d'un effort international de préservation au nom de la diversité culturelle, effort qui vise particulièrement les pays en voie de développement. Partant d'une redéfinition du « développement », cette nouvelle approche veut dépasser la vision « économiste » qui a prévalu jusqu'à présent. Ce « développement à facette » selon les mots de Rist repose sur la croyance en une harmonie des diverses fins que sont le développement économique des pays du sud par une intégration plus poussée à l'économie mondiale et la préservation de la diversité culturelle mondiale.

Ainsi, la culture touarègue, pour les raisons soulevées plus haut, fait partie des cultures ciblées par le programme de l'UNESCO. Cette dernière préconise de nouvelles politiques en matière de culture et de développement qui pour insuffler une nouvelle vie à des cultures menacées par les effets combinés de la pauvreté, de la modernité et de la mondialisation. Comme nous l'avons vu cette stratégie a conduit entre autres, à un projet de création d'un tourisme « écoculturel » dans le Sahara Algérien susceptible de revitaliser le patrimoine culturel des sociétés touarègues.

Dans ce chapitre, nous verrons comment la nature du régime algérien a jusqu'à présent constitué un obstacle incontournable à la réussite d'un tel projet. Ce projet sert désormais de prétexte pour justifier une ingérence plus grande de l'État algérien dans la conduite des politiques de la région. Cette ingérence bureaucratique contrevient à l'esprit du projet qui devait faire des communautés touarègues les principaux acteurs du développement de la région. Cette question soulève la question plus large du droit des populations indigènes et des minorités ethniques qui demeure souvent taboue au sein des institutions internationales

mais qui est pourtant fondamentale à la réalisation des objectifs de sauvegarde de la diversité culturelle.

3.1 Le développement du tourisme saharien : Par qui et pour qui?

La réussite d'un projet de développement par le tourisme dans le Sahara Algérien nécessite d'abord l'élaboration d'un cadre opératoire approprié sans lequel un tourisme durable est impensable. Ce nouveau cadre devrait, selon les mots de l'UNESCO, « encourager une participation effective des populations et en particulier des populations en situation de pauvreté (...) dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes et des politiques touristiques ». Pourtant, une lecture rapide du document définissant les grandes étapes de la réalisation du projet suffit à mettre en lumière la très grande place réservée au gouvernement algérien dans l'ensemble du processus décisionnel. En effet, la démarche proposée par l'UNESCO dans la réalisation du projet fait du gouvernement algérien le principal mandataire d'un projet de développement qui est pourtant sensé servir à « améliorer les capacités endogènes et (à) développer la participation communautaire »⁹². L'organisation précise toutefois que l'élaboration de modalités d'action devra être réalisée en tenant compte des principes énoncés par les conventions et protocoles internationaux concernant la culture et le tourisme durable. Cependant, ces recommandations n'ont aucune portée contraignante.

L'Algérie a été l'un des premiers pays à approuver la nouvelle convention sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et a même été l'hôte d'un atelier international sur la question en 2003. De prime abord, cet engagement semble démontrer une volonté de la classe politique algérienne en faveur de la sauvegarde de la diversité culturelle de même qu'une ouverture à un certain régionalisme et à une plus grande autonomie de la société civile. Si tel est le cas, ce changement d'attitude marquerait une rupture par rapport à la culture du régime autoritaire qui a prévalu depuis l'indépendance et que nous avons décrite

⁹² UNESCO, *Stratégie à moyen terme (2002-2007) pour les États arabes. Contribuer à la paix et au développement humain à l'ère de la mondialisation par l'éducation, les sciences, la culture et la communication*, Paris, 2002, p.24

plus haut. Cependant une étude plus approfondie de la politique algérienne nous empêche de succomber à un tel aveuglement. En réalité, nous croyons que cet engagement sert principalement à apaiser les critiques des agences de développement et à « tromper » les prêteurs internationaux. Dans le contexte actuel, il est plus probable de penser que le projet sera utilisé par le gouvernement algérien « as both a channel to secure financial revenues for corrupt public bodies and as a toll in the socio-economic domination of restive local population »⁹³.

Les investissements envisagés pour le développement des régions rurales dont fait partie le Grand Sud, s'élèveraient à plus de 10 milliards de dollars⁹⁴. De quoi réjouir les communautés touaregs qui figurent parmi les populations les plus pauvres du pays. Cependant, selon la plupart des observateurs, la majorité des touaregs continuent d'entretenir une méfiance à l'endroit du régime actuel et ne voient pas d'un très bon œil ces projets de développements. C'est qu'à ce jour, aucune démarche de consultation sérieuse n'a été entreprise par les représentants du gouvernement auprès des représentants de la société civile touarègue⁹⁵. Ce qui fait en sorte que les décisions qui ont été prises jusqu'à présent quant à la forme que devait prendre le projet dans la région ont toutes été imposées par les autorités publiques sans que les communautés concernées n'aient donné leur avis. Il en résulte qu'en dépit des engagements pris par le gouvernement algérien en faveur du respect des droits des communautés culturelles touarègues, tout semble indiquer que les pratiques autoritaires du régime n'ont guère changé.

Un exemple de la volonté du gouvernement algérien de marginaliser la participation de la société civile nous est donné par son refus de reconnaître comme légitime l'une des principales organisations touristiques de la région. En effet, au début des années 90', un regroupement d'agences touristiques fut créé à l'initiative des populations touarègues qui fut par la suite intégré à l'Union nationale des associations des agences de tourisme alternatif

⁹³ Kenan, Jeremy & Giurovich, Dina. « The UNDP, the World Bank and Biodiversity in the Algerian Sahara », *The Journal of North African Studies*, vol. 10, no 3-4, septembre-décembre 2005 p. 596

⁹⁴ Ouazani, Cherif. « L'industrialisation continue », *Jeune Afrique*, vol. 47, no 2390, 29 octobre au 4 novembre 2006

⁹⁵ Kenan, Jeremy & Giurovich, Dina. *loc. cit.* p. 597

(1989). L'objectif de ce regroupement était de trouver des solutions aux problèmes posés par l'industrie touristique à l'environnement et à la préservation du patrimoine culturel et matériel de la région tout en cherchant à redorer l'image de la région par des campagnes promotionnelles afin de relancer l'activité touristique⁹⁶. Ces efforts ont jusqu'ici été entravés par le refus du wali de Tamanrasset de reconnaître à cette association un statut légal d'organisation et donc de partenaire dans l'élaboration des politiques concernant la région. Cette organisation avait, entre autre, dénoncé l'absence de mesures destinées à sauvegarder l'environnement et les sites archéologiques de la région dans les politiques du gouvernement algérien. Les responsables gouvernementaux du pays ne semblent en aucun cas avoir tenu compte des mises en garde exprimées par les touaregs quant à la détérioration des sites causée par un trop grand achalandage touristique.

Au contraire, les actions entreprises par le gouvernement algérien par l'entremise de son ministère du Tourisme ont jusqu'ici davantage porté sur la création d'infrastructures pour faciliter la venue de touristes étrangers dans la région que sur une réelle prise en compte des revendications des populations locales. Le gros des efforts entrepris unilatéralement par le gouvernement algérien à jusqu'à ce jour été destiné à accroître la capacité d'accueil de la région (projet de construction de complexes hôteliers, réfection du système routier), à établir des liens privilégiés de partenariat avec des investisseurs européens de même qu'à créer des conditions favorables pour attirer les investissements étrangers⁹⁷.

Les différents ministères et paliers de gouvernement concernés par le projet semblent davantage soucieux d'accroître leurs ressources par les fonds alloués à titre d'assistance financière par les principaux donateurs (PNUD, BM et groupes privés) qu'à chercher des solutions aux problèmes environnementaux posés par la relance du tourisme. L'annonce d'octroi d'une aide financière internationale pour le développement de la région a instauré un véritable climat de compétition entre les différents ministères concernés par le projet qui se

⁹⁶ Kennan, Jeremy. « Contested Terrain : Tourism, Environnement and Security in Algeria's Extreme South », p.233

⁹⁷ Kenan, Jeremy, « The development or redevelopment of tourism in Algeria », dans *Transition and development in algeria : economic, social and cultural challenges*, Margaret A. Mjumdar and Mhammed Saad (ed.), Bristol : Intellect, 2005. pp. 158-172

disputent leur part du gâteau. Les deux principaux concurrents en liste sont le ministère du Tourisme et le ministère de l'Environnement. Pire encore, une partie des fonds destinés au projet semble avoir été détournée au profit d'une ONG fictive créée par des hauts responsables du ministère de l'environnement qui craignaient que la majorité des fonds n'aillent au Ministère du Tourisme⁹⁸. Cette organisation, la *World Desert Fondation*, est aujourd'hui le principal représentant de la société civile dans l'élaboration des politiques de mise en œuvre du projet. Ce type de malversation et de corruption qui est monnaie courante en Algérie a été décrié par plusieurs observateurs dont la BM et l'organisme Transparency international⁹⁹

Tout ceci nous porte à croire que le gouvernement algérien poursuit sa vieille attitude paternaliste et cherche à s'accaparer un secteur d'activité économique qui s'était, comme nous l'avons vu, développé de façon plus ou moins autonome à l'initiative des populations touarègues. La position d'intermédiaire de l'appareil bureaucratique algérien, entre la société locale et les agences de développement international, favorise le détournement d'une part importante des ressources qui auraient pourtant dû aller directement aux populations touarègues, en plus de priver ces dernières d'un droit de regard sur la conduite du projet. Nous verrons dans la partie suivante que la capacité des populations indigènes à influencer sur les politiques gouvernementales pour la région pourrait être minimisée encore davantage si cette région venait qu'à être déclarée zone sécurisée ce qui semble bel et bien correspondre au désir de certains hauts responsables du gouvernement actuel.

3.2 Quel rôle pour le Sahara : Espace touristique ou espace sécurisé?

Un second obstacle est posé par l'ambivalence des politiques du gouvernement algérien face au rôle qui doit être accordé à la région. La politique algérienne dans le domaine fait preuve d'un total manque de cohérence qui résulte en partie de la lutte que se livrent les différents ministères pour s'accaparer les fonds internationaux. Au moment même où d'importants efforts sont faits pour présenter une image favorable de la région aux

⁹⁸ Kenan, Jeremy & Giurovich, Dina. *loc. cit.*, p. 597

⁹⁹ *Ibid.*, p. 597

touristes internationaux, le gouvernement algérien ne cesse de diffuser des rapports faisant état de la présence de groupes terroristes extrémistes dans le Grand Sud et de l'instabilité rampante qui menace de se propager à l'ensemble du Sahara Central. Le Sahara algérien est ainsi devenu au cours des cinq dernières années une zone d'activité importante dans la lutte au terrorisme international bien que la majorité des analystes s'entendent pour dire que ces allégations sont en grande partie non fondées¹⁰⁰. L'Algérie s'est tout de même hissée au rang des principaux partenaires des Etats-Unis dans l'ouverture d'un second front de lutte globale contre le terrorisme au Sahara. Pour convaincre l'opinion internationale du bien fondé de ces menaces, les hauts responsables militaires et des services de renseignement algérien sont parvenus, par une vaste entreprise de désinformation, à grossir la présence d'une menace terroriste importante dans le désert saharien. Selon la version officielle des gouvernements algériens et américains ces groupuscules seraient en fait des organisations satellites d'Al-Qaeda. Or jusqu'ici les seuls combattants terroristes à avoir été capturés par les forces algériennes sont les restes de groupes salafistes qui ont cessé leur activité depuis 2003. Il va de soi que ces allégations, colportées par le gouvernement algérien et les médias internationaux et renforcés par la prise en otage de touristes européens en 2003, ont contribué à ternir l'image de la région et fait régresser les arrivées touristiques.

L'intérêt nouvellement porté par les États-Unis pour le Sahara central et le Sahel est une opportunité pour le gouvernement algérien et plus spécialement pour les militaires et les services de renseignement qui leur permettra d'obtenir des sommes importantes de même que du matériel militaire. Plusieurs conséquences sont envisageables pour les différentes communautés qui peuplent ces régions. D'une part, la présence d'un important contrôle militaire aux frontières risque de rendre les déplacements transfrontaliers extrêmement difficiles ce qui en retour contribuera à restreindre les circuits touristiques transfrontaliers et, dans une plus large mesure, le commerce interrégional. Ce contrôle renforcé est aussi vu d'un bon œil par plusieurs pays européens qui craignent la venue d'immigrants clandestins qui transigent par la région. Cependant rien n'indique que la contrebande et le trafic

¹⁰⁰ Keenan, Jeremy, « Waging on Terror : the Implication of America's New Imperialism' for Saharan Peoples », *The Journal of North African Studies*, vol.10, no. 3-4, septembre-décembre 2005, pp.619-647

d'immigrants clandestins qui sévit dans la région soient sur le point de s'éteindre avec l'arrivée des militaires. Le scénario le plus probable, qui semble d'ailleurs commencer à se réaliser, est que ce commerce soit repris en mains par ces derniers. Des mesures d'exception pour le territoire du Grand sud signifient aussi des atteintes encore plus grandes aux libertés et aux droits des populations touarègues qui peinent déjà à faire valoir leurs droits.

3.3 La délicate question du droit des minorités indigènes

A la lumière de ce qui a été établi plus haut, il appert que l'ensemble de ces questions nous renvoie à un débat beaucoup plus fondamental sur le droit des minorités indigènes au sein des ensembles nationaux. Or, dans des États qui se refusent à accorder des droits pour permettre aux communautés ethniques qu'ils abritent de préserver leur particularisme culturel, la survie de ces communautés culturelles ne peut qu'être menacée. Nous croyons avoir démontré que, par ces attaques répétées au fondement du particularisme touareg, l'État algérien s'avère l'une des principales menaces à la culture touarègue algérienne. Cette attitude du gouvernement algérien repose en grande partie sur la crainte que ne se développe des velléités sécessionnistes dans la région suite à une improbable alliance pan-touarègue. Rappelons à ce sujet que le gouvernement algérien s'est opposé à la *Déclaration des droits des peuples autochtones*. Pour l'instant, le gouvernement algérien n'a toujours pas ratifié la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel*. De plus cette convention qui est avant tout une déclaration de principe ne prévoit toujours pas de mécanisme de contrainte pour forcer les États à respecter leurs engagements.

Le comportement des autorités algériennes est évidemment tout à fait contraire à l'approche participative défendue par l'UNESCO qui, rappelons le, entend

promouvoir la participation active par les populations et les représentants de la société civile à la conception et à la mise en œuvre des programmes de développement ainsi que leur implication dans la prise de décision aux plans national et local ; en outre, encourager les pratiques visant à renforcer le processus de

coexistence pacifique, de démocratisation, de gouvernance démocratique et de tolérance¹⁰¹

En l'absence de ce critère prioritaire c'est l'ensemble de la démarche qui est mise en cause. En plus de ne pas respecter les directives énoncées dans le plan d'action de l'UNESCO, les autorités algériennes risquent de créer une « prophétie autoréalisatrice » en attisant le mécontentement des populations touarègues ce qui en retour accroît la menace d'instabilité dans la région. L'attitude dirigiste du gouvernement algérien « court-circuite » l'ensemble du processus.

Il apparaît évident que la réalisation des objectifs énoncés dans le projet *Le Sahara des cultures et des peuples vers une stratégie pour un développement durable du tourisme au Sahara dans une perspective de lutte contre la pauvreté* est extrêmement compromise par l'attitude générale du gouvernement algérien et de ses différents ministères. Tout indique que ce projet servira avant tout à assurer à l'establishment politique algérienne une source de revenu supplémentaire au dépend des communautés touarègues qui ne sont jusqu'ici aucunement parvenues à faire entendre leur voix. Ainsi les critères centraux de « décentralisation » et de « renforcement des capacités endogène » sont contredits par le comportement des membres de l'administration algérienne. Rien ne laisse présager que les populations touarègues de la région bénéficieront réellement des retombées de l'industrie touristique. Le critère de durabilité est lui aussi mis à mal par le refus des autorités publiques à prendre en considération les mises en garde exprimées par les responsables touarègues de l'industrie de même que par des groupes de défenses environnementaux sur les risques environnementaux posés par l'industrie touristique et sur le problème du pillage des artefacts de la région. Qui plus est, le manque de cohérence des politiques algériennes pour la région notamment son intention de faire du Grand Sud un espace touristique mais aussi une zone sécurisée de lutte au terrorisme international annihile toute chance de parvenir à relancer le tourisme dans la région. Si le gouvernement algérien parvient à convaincre les autorités américaines du bien fondé de ces dires, ce qui semble déjà être le cas, les chances de parvenir

¹⁰¹ UNESCO. *Contribution de l'UNESCO à la paix et au développement humain à l'ère de la mondialisation par l'éducation, les sciences, la culture et la communication. Stratégie à moyen terme 2002-2007*, 31C/4, Paris 2002, [En ligne] <<http://portal.unesco.org>> (consulté le 01 mai 2005)

à la création d'un vaste réseau touristique transfrontalier tel que l'entrevoit l'UNESCO et le PNUD seront-elles aussi compromises.

CHAPITRE IV

UNE MISSION IMPOSSIBLE

Dans ce chapitre final, nous montrerons comment les politiques de l'UNESCO en matière de sauvegarde et de promotion culturelle ne tiennent pas suffisamment compte de la nature intrinsèque du tourisme international et de ses principaux déterminants. En plus des contraintes internes auxquelles sont soumises les communautés touarègues, contraintes relatives à la nature autoritaire du régime algérien, ces dernières sont aussi soumises à des contraintes externes qui proviennent de la nature de l'industrie touristique internationale elle-même et dont les ressorts échappent à leur contrôle. Cette problématique soulève la notion de pouvoir et de représentation qui sont au cœur des relations Nord/Sud.

Notre analyse portera dans un premier temps sur les conséquences de l'élargissement du concept de culture défendu par l'UNESCO dans une optique de conservation et de promotion de la diversité culturelle. Nous verrons qu'en cherchant à rattacher les manifestations culturelles des pays pauvres à des critères de croissance économique par le biais du tourisme, l'Organisation perpétue le mal contre lequel elle prétend lutter, c'est-à-dire la « folklorisation » et l'extraversion de la culture des communautés culturelles du Sud. Son intervention a pour effet de soumettre les manifestations culturelles de ces communautés à des normes et des critères qui proviennent des attentes des touristes internationaux majoritairement issus des sociétés occidentales et non plus à la volonté des communautés culturelles concernées. Ces critères « d'authenticité » défendus par l'organisation ainsi que l'accent mis sur la création d'un produit touristique professionnel et tourné vers les besoins d'un marché extérieur représentent autant de contraintes imposées aux communautés indigènes quant à la définition qu'ils entendent donner à leur culture. Ce faisant son action ne tend pas tant à la sauvegarde du patrimoine de ces sociétés mais à la création de formes culturelles figées et désincarnées, déconnectées de la réalité culturelle et du vécu des peuples du sud et répondant avant tout aux désirs des touristes étrangers et à l'image qu'ils se font de ces sociétés. Il s'agit donc plus largement d'une réflexion sur « l'exotisation » des sociétés

du tiers-monde produite par l'industrie touristique pour le plaisir des touristes internationaux et des questions éthiques qui en découlent. Nous montrerons dans un deuxième temps qu'en dépit des changements que le tourisme alternatif propose, celui-ci reconduit les mêmes rapports de domination entre les sociétés occidentales et les peuples du sud par son incapacité à transformer la nature asymétrique de la relation touristique.

4.1 « Folklorisation » ou préservation : Les malheurs de l'esprit conversationniste

Le changement paradigmatique apporté par l'UNESCO à son engagement traditionnel en faveur de la protection du patrimoine mondial a d'énormes conséquences dans sa vision de l'objet qu'elle entend protéger. Selon l'UNESCO, le patrimoine culturel immatériel se présente « comme un ensemble vivant et en perpétuelle recréation de pratiques, de savoirs et de représentations qui permettent aux individus et aux communautés à tous les échelons de la société d'exprimer des manières de concevoir le monde à travers des systèmes de valeurs des repères éthiques »¹⁰². Cette conception du patrimoine rompt avec les pratiques antérieures en instaurant une dimension supplémentaire à la préservation c'est-à-dire l'aspect immatériel, intangible, de la culture. Comme l'indique Hafstein,

Ce qui est nouveau ici, c'est l'intérêt direct pour les coutumes et les expressions tout comme leur « refiguration » en tant que patrimoine humain qui doit être sauvegardé contre les menaces à la continuité de leur existence qui sont posées principalement par les effets de la globalisation¹⁰³.

Les manifestations culturelles que l'Organisation entend ainsi protéger peuvent prendre diverses formes. Elles vont de la langue aux manifestations à caractère artistique (musique, danse, poésie, dramaturgie...), aux rituels religieux en passant par l'artisanat et les

¹⁰² Le Scouarnec, François-Pierre. « Quelques enjeux liés au patrimoine culturel immatériel », dans *Le patrimoine culturel immatériel : Les enjeux, les problématiques, les pratiques*, Paris : Actes Sud, coll. Babel n°620, 2003 p.22

¹⁰³ Hafstein, Valdimar. *The Making of Intangible Cultural Heritage : Tradition and Authenticity, Community and Humanity*, Thèse de doctorat, University of California, Berkeley, automne 2004, p.32 (Traduit par nous)

mœurs et coutumes propres à la réalité des cultures dites traditionnelles. L'ensemble forme ce qu'il était autrefois convenu d'appeler le folklore.

La mise en valeur du patrimoine culturel immatériel procède de nombreuses façons. En premier lieu, elle nécessite la réalisation d'un « inventaire national » de la diversité culturelle menacée que recoupe chaque État membre de l'organisation. Cet inventaire devrait permettre aux États membres d'identifier « les artisans et les praticiens de la culture » qui sont sensés être les principaux acteurs visés par la convention. Deuxièmement, elle vise à soutenir les « porteurs de connaissances et de savoir faire traditionnels », ceux que le nouveau jargon désigne comme « les trésors humains vivants », dans la pratique de leur art et ce afin qu'ils transmettent leur savoir aux autres membres de la communauté. L'objectif recherché est de permettre la survie de formes d'expressions culturelles en déclin par une plus large diffusion au sein de la communauté. Cette transmission devrait conduire à la revalorisation de ces formes d'expressions culturelles parmi les membres des communautés visées.

Une autre voie empruntée par l'organisation consiste à encourager les États membres à inclure les langues menacées dans les cursus scolaires de ces pays et à se conformer à un modèle de société démocratique et multiculturelle. Ce dernier objectif répond aux engagements en faveur de la démocratie qui est vue comme essentielle à la réalisation des autres objectifs de développement. Ce point est extrêmement important dans le cas de pays à caractère autoritaire. Le système ainsi créé devra faire l'objet d'un encadrement législatif national et international de protection. Ce dernier aspect étant à l'évidence loin d'avoir fait l'objet d'un consensus jusqu'ici.

Finalement, et c'est sans doute le point le plus important, l'organisation encourage la création d'infrastructures touristiques susceptible d'insuffler une vie nouvelle aux communautés culturelles boudées par le commerce mondial.

Le tourisme est présenté comme une panacée qui permettra une réduction de la pauvreté tout en assurant la préservation des patrimoines culturels et naturels. Il est présumé qu'un développement touristique proprement contrôlé va créer de l'emploi,

encourager l'investissement privé et l'aide extérieure, fournira un support local pour la conservation des patrimoines culturels et naturels et renforcera la coopération entre pays voisins¹⁰⁴.

L'accent porté par l'UNESCO sur le tourisme soulève comme nous le verrons dans les pages qui suivent la question d'une extraversion des productions culturelles des communautés touarègues et autres communautés culturelles visées par des entreprises de développement similaires. Il soulève la possibilité que ces pratiques culturelles ne participent plus au fonctionnement de ces sociétés à titre de porteur de sens mais soient maintenues artificiellement en vie pour la joie des touristes internationaux. A la menace posée par ces productions culturelles désincarnées, coupées du vécu quotidien des populations, s'ajoute celle posée par la recherche d'un « tourisme professionnel » répondant avant tout aux attentes des touristes internationaux.

Les pratiques culturelles se perpétuent avant tout de façon coutumière. Elles sont sans cesse réévaluées et adaptées au contexte mouvant dans lequel évoluent les sociétés. C'est par un mélange de continuité et de nouveauté qui se présente bien souvent sous la forme d'emprunt, qu'une culture se perpétue et assure sa vitalité. Pour reprendre une formulation matérialiste qui peut paraître obsolète, la culture, si elle n'est pas totalement déterminée par les rapports de production, est fortement conditionnée par les interactions qui régissent la vie des individus d'une communauté.

La transmission, mais surtout la reconnaissance par les membres de la valeur d'une pratique culturelle est donc une étape fondamentale du processus de reproduction de pratiques culturelles.

L'immatérialité du patrimoine peut augmenter les difficultés propres à l'appropriation patrimoniale. Le support essentiel demeure l'individu dans le cadre

¹⁰⁴ Kenan, Jeremy & Giurovich, Dina. « The UNDP, the World Bank and Biodiversity in the Algerian Sahara », *The Journal of North African Studies*, vol. 10, no 3-4, septembre-décembre 2005 p.594 (traduit par nous)

d'interactions précises, celles qui au sein d'une communauté reconnaissent le patrimoine immatériel et valorisent l'expression de ce dernier et son appropriation¹⁰⁵.

Conséquemment, la survie de pratiques culturelles repose en définitive sur les communautés qui en sont légataires. La perduration de pratiques culturelles obéit à une loi de l'usage : moins une pratique culturelle est jugée utile à une collectivité plus elle tend à disparaître. Cette réflexion nous amène à la question suivante : dans quel intérêt alors protéger et chercher à perpétuer des pratiques culturelles qui sont jugés désuètes par les propres membres de ces communautés?

Un second problème émerge de la discrimination entre pratiques traditionnelles et autres pratiques. La nouvelle convention établie par l'UNESCO vise à dépasser la dichotomie qui depuis la période coloniale a tendu à discriminer les formes de métissages culturels au profit d'une vision essentialiste de la culture. Dans la nouvelle convention, le choix repose en définitive sur les administrateurs responsables de la culture. Or dans un contexte de restriction budgétaire, il y a fort à parier que les formes d'expressions culturelles susceptibles d'être soutenues seront celles qui sont le plus à même de créer des retombées économiques et d'assurer la viabilité économique des projets que ce soit par le tourisme ou par la vente de création artisanale sur les marchés internationaux. Ce faisant l'UNESCO risque d'encourager ce contre quoi elle est sensée lutter, c'est-à-dire une production culturelle tournée vers l'extérieur et soumise à une logique marchande.

La philosophie « conversationniste » de l'UNESCO n'est pas sans rappeler la vision propre au culturalisme. Né d'un courant anthropologique américain, le culturalisme, accorde une partie importante de sa démarche à la sauvegarde des culturels dites traditionnelles menacée par des phénomènes d'acculturation. Cette école de pensée a fait l'objet de nombreuses critiques de la part d'ethnologues issus d'autres courants de pensée. De prime abord, cette approche qui se veut objective occulte la difficulté irréductible de parvenir à circonscrire et de définir un ensemble aussi instable que l'identité culturelle.

¹⁰⁵ Le Scouarnec, François-Pierre. *loc. cit.*, p.31

Il semble que le substantif culture privilégie le genre de partage, d'accord et de liens abstraits où des faits inégalement documentés, ainsi que des styles de vie pour le moins hétérogènes, sont sommés de produire un sens univoque. Avec une telle démarche, on évite à bon compte de porter attention aux conceptions du monde et aux activités propres aux individus marginaux ou dominés¹⁰⁶.

En effet, « L'identité est toujours un compromis, une négociation pourrait-on dire, entre une « auto-identité » définie par soi et une « hétéro-identité » ou « exo-identité », définie par les autres »¹⁰⁷. L'identité n'est jamais au beau fixe, elle est avant tout un processus subjectif qui implique un jeu d'acteurs sans cesse renouvelé. Chaque ensemble culturel est travaillé par un phénomène de reconstruction constante qui naît du rapport de forces interne entre des groupes qui luttent pour imposer leur définition de la culture. Deuxièmement, cette approche tend à figer des processus culturels « naturels » en opposant une dichotomie moderne/traditionnelle qui relève parfois de la pure fantasmagorie.

La démarche de l'UNESCO en matière de préservation culturelle s'appuie principalement sur le concept d'authenticité. Ce concept que l'on nomme désormais à demi-mot, a depuis les débuts de l'organisation et de son engagement en faveur de la protection du patrimoine mondial toujours constitué un élément fondamental de la pratique de l'UNESCO dans la conservation des monuments historiques. Ce n'est que tout récemment en s'appuyant sur l'expérience japonaise et coréenne que l'UNESCO a modifié sa définition de l'« authenticité » pour la rendre plus souple et l'adapter à son action dans le domaine de la culture immatérielle.

Quoique que plus inclusif le nouveau concept de l'authenticité mise de l'avant dernièrement n'en demeure pas moins un filtre important où les candidats aux programmes de « mise en valeur » et de « revivification » seront soumis à des critères d'excellence et devront observer toute une série de normes définies par l'organisation. Chaque pratique culturelle sera ainsi jugée à l'aune des objectifs transcendants du «développement». Ces

¹⁰⁶ Appadurai, Arjun. *Après le colonialisme : Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris : Payot, 2001, p.41

¹⁰⁷ Cuche, Denys. *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris; La découverte, 1996 p.86

derniers en plus des questions qu'ils soulèvent quant à leur universalité et leur légitimité sont dans plusieurs cas contraires à la culture telle qu'elle se vit quotidiennement dans les régions visées par des programmes de développement. De ce constat ressort une impression « d'inconciliabilité » entre les différents objectifs poursuivis par l'organisation. Dans les faits, l'action normative de l'UNESCO encourage des pratiques discriminatoires à l'endroit de certaines pratiques culturelles qui sont contraires à la cosmovision défendue par l'organisation. C'est pourquoi nous pouvons affirmer que, connaissant l'idéologie de l'organisation, son engagement dans le domaine de la promotion de la diversité culturelle combiné à des objectifs plus généraux de développement ne constitue en aucun cas un remède à ce que certains qualifient d'«homogénéisation du monde».

L'attitude de l'UNESCO retranscrit une attitude séculaire vis-à-vis ce qu'il est convenu d'appeler « l'indigénisation de la modernité ». Usant d'un langage qui se veut scientifique, comparant les sociétés de pays en voie de développement à un corps malade dont l'âme aurait été altérée par la maladie, la rhétorique de l'UNESCO ne parvient pas à dissimuler les présupposés idéologiques que renferme sa conception du développement et de « l'authenticité culturelle ». La politique de l'authenticité culturelle favorise « des stratégies d'exclusion qui promeuvent la division intra-communautaire »¹⁰⁸. Ce discours véhicule le plus souvent, en l'absence de mécanisme de consultation réelle, le point de vue d'une élite intellectuelle extérieure sur la soit disant dégradation culturelle d'une communauté. D'ailleurs, les questions identitaires même lorsqu'elles sont débattues à l'intérieur des communautés concernées font rarement l'unanimité. Nous concevons mal comment les protagonistes que sont l'UNESCO, les autorités gouvernementales et les différents membres communautés culturelles parviendront à s'entendre sur la pertinence d'une pratique culturelle ou sur son authenticité. C'est ce que la prise en compte des dimensions intrinsèques de la politique de mise en valeur du patrimoine culturel laisse entrevoir.

¹⁰⁸ Robins, Steven. « NGO's, 'Busmen' and double vision : The Khomani San Land Claim and the Cultural Politics of 'Community' and 'Development' in the Kalahari », *Journal of Southern African Studies*, vol. 27, n° 4, décembre 2001, pp. 833-853

4.2 La continuité dans le changement : l'industrie touristique, une perspective sociopolitique

Le touriste dans sa quête de situations extraordinaires et d'expériences authentiques recherche la découverte de soi. Cette recherche d'authentiques sensations fortes et d'exotisme n'a rien de postmoderne, mais a toujours servi de motifs aux voyages même à l'époque des fameux « tours » du capitaine Cook. L'exotisme qui a tant influencé la production artistique de la seconde moitié du XVIIIe siècle et qui a fait affluer les masses lors des expositions universelles exerce une fascination toujours aussi vivante chez les jeunes générations d'aujourd'hui. Il y a beaucoup de parallèles à établir entre les voyages exploratoires d'un Mongo Park ou d'un Monfreid et ceux de l'aventurier amateur d'aujourd'hui qui souhaite s'enfoncer au cœur de la savane africaine ou bien gravir des sommets enneigés de l'Himalaya. Les motifs sont à peu de chose près les mêmes et cette passion pour ces « régions reculées » et « sauvages » se nourrit des mêmes mythes. La différence provient davantage de ce que de nos jours, il n'existe en définitive que très peu d'espace encore vierge à explorer et à découvrir. Et que même ces endroits les moins fréquentés ont été pris en charge par l'industrie touristique. Non seulement les motifs sont les mêmes, mais la vision qu'ont les touristes modernes de plusieurs de ces régions dites reculées reconduit les mêmes préjugés et les mêmes images truquées. Comme si le temps pour ces peuplades était demeuré figé dans un éternel recommencement du même. À la manière du monde décrit par Aldofo Bioy Casares dans son roman *L'invention de Morel*. Outre l'ignorance, la culture occidentale entretient une relation particulière avec celles des cultures formées par l'ensemble postcolonial. Pour Zaddir, cette attitude a beaucoup à voir avec la survivance d'une mentalité coloniale. Elle constituerait les restes d'une idéologie anthropologique dont l'objectif était de radicaliser les différences culturelles. Le tourisme « éthique » et sa prétention à rendre la relation touristique plus respectueuse des communautés indigènes des pays du sud parviendra-t-il à transformer cet état de chose?

La différenciation entre pratiques touristiques durables (équitable, authentique, responsable et viable) et authentique et le tourisme tel qu'il s'est pratiqué depuis les débuts de l'industrie touristique a émergé dans le discours international depuis à peine 20 ans. La mobilisation en faveur d'un tourisme alternatif est à mettre en relation avec plusieurs

facteurs globaux qui dépassent les simples considérations humanitaires des organismes internationaux. C'est du moins ce qu'affirment Martin Mowforth et Ian Munt dans leur ouvrage sur les nouvelles formes de pratiques touristiques et le Tiers Monde¹⁰⁹. Pour ces deux auteurs, plusieurs phénomènes globaux déterminants sont à l'origine du changement de discours en matière de tourisme international.

L'importance du tourisme en tant qu'industrie mondiale n'est plus à démontrer, il suffit de consulter les données statistiques publiées par l'OMT pour en être convaincu¹¹⁰. L'industrie du tourisme est celle qui a connu la croissance la plus importante et la plus soutenue depuis les deux dernières décennies. Elle est en voie de devenir la première industrie mondiale. Néanmoins, comme l'ensemble des échanges internationaux, cette industrie est marquée par son caractère asymétrique. Une partie infime des profits générés par l'industrie touristique retourne aux pays du sud. Ce à quoi il faut ajouter que la majeure partie des flux touristiques internationaux provient des pays occidentaux du nord. Le tourisme international reflète donc ce que les auteurs décrivent comme « the uneven and inequal nature of globalization »¹¹¹.

Que nous faut-il donc penser, dans ce contexte « d'inégalité globale »¹¹², de l'engagement des organismes internationaux comme l'UNESCO envers le tourisme équitable? La première mise en garde faite par les deux auteurs a trait à l'origine de la réflexion sur le « développement durable ». Ce concept est né dans le giron des organismes et des instituts de développement qui proviennent majoritairement du monde occidental. Par conséquent, les politiques globales imaginées par ces institutions représentent avant tout les préoccupations et les aspirations du monde occidental. Elles sont marquées idéologiquement, et ce en dépit de leur prétention universaliste. Pour appuyer le point de vue de ces auteurs,

¹⁰⁹ Mowforth, Martin & Munt, Ian. *Tourism and Sustainability : Development and New Tourism in the Third World*, London ; New York : Routledge, 2003, p.10

¹¹⁰ OMT < www.omt.org > (consulté mai 2005)

¹¹¹ Mowforth, Martin & Munt, Ian. *op. cit.*, p.14

¹¹² *ibid* p.29

nous pouvons nous référer à l'analyse faite par Gilbert Rist dans son ouvrage *Le «développement», histoire d'une croyance occidentale*¹¹³.

Pour Rist, l'histoire du développement et de ces innovations «constitue de simples variations sur un même thème qui permettent aux divers acteurs présents dans le champ du développement de réaffirmer leur légitimité »¹¹⁴. Une fois mises en perspective, les différentes stratégies de développement que l'on nous propose depuis un demi-siècle ont plus ou moins toutes la même nature. L'élément de continuité entre ce que l'on nous présente comme des méthodes de développement alternatives et les méthodes de développement antérieures découle du fait que ces nouvelles méthodes présupposent, malgré de nombreuses précautions, que « le développement soit libre de toute attache culturelle et suffisamment malléable pour s'adapter à des traditions culturelles multiples »¹¹⁵.

C'est ce que Mowforth et Munt définissent comme le caractère hégémonique du discours sur le développement durable qui ne fait que transposer au niveau du discours les inégalités structurelles du monde actuel. Ce discours justifie des mesures d'ingérence dans des domaines jusqu'alors réservés aux États. « La globalisation s'inscrit dans un système discursif universaliste et individualiste qui néglige les échelons intermédiaires tels l'État ou les lieux d'enracinement symbolique »¹¹⁶. Mais puisque « la volonté vient d'ailleurs »¹¹⁷, comment expliquer ce désir de préserver les cultures et les habitats naturels des populations du sud?

Le point de vue de nos deux auteurs qui rejoint, comme nous le verrons, celui d'autres, est à la fois économique et sociologique. Pour eux, il nous faut, d'une part, tenir compte de la nécessité qui pousse le capitalisme à investir d'autres espaces, à trouver de nouvelles sources de croissance. Cette contrainte l'amène à englober les zones reculées du

¹¹³ Rist, Gilbert. *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Paris : Presses de Sc Po, 2001

¹¹⁴ *Ibid.*, p.15

¹¹⁵ Rist, Gilbert (sous la dir). *La Culture, otage du développement*, Paris : L'Harmattan, coll. L'Homme et la société, 1994, p.50

¹¹⁶ Rist, Gilbert *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, p.370

¹¹⁷ Mowforth, Martin & Munt, Ian. *op. cit.* p.30

Tiers Monde qui échappaient auparavant à sa portée. De l'autre, il nous faut comprendre les conséquences du passage d'une société fordiste à une société post-fordistes¹¹⁸ en Occident. Autrement dit, il s'agit du passage d'un mode de production de masse à un mode de production plus souple et fragmenté en fonction de niches de marché spécifiques à des types de consommateurs

Ce dernier mode de production qui a émergé à partir des années 70` au moment de la consolidation de la classe moyenne est aussi intimement lié à la montée en puissance des médias comme mode de socialisation¹¹⁹ et à l'extension du temps de loisir chez une couche importante de la population des sociétés industrielles du nord. Ces éléments ont favorisé la naissance d'une culture que plusieurs qualifient de culture postmoderne dont nous verrons les implications dans les pages qui vont suivre.

4.3 Représentation culturelle, authenticité et lisibilité ; le regard touristique

La condition postmoderne a des implications radicales dans notre rapport à la culture que ce soit la nôtre ou celle des autres¹²⁰. Les pays occidentaux ont aujourd'hui atteint une économie où les services occupent une part sans précédent dans la production et dont les membres cherchent à se distinguer par un processus d'identification et de différenciation qui passe principalement par la consommation d'images et de symboles. À partir des années 60`, la hausse des niveaux de vie a multiplié exponentiellement le pouvoir d'achat d'une classe sociale inédite, la classe moyenne.

Contrairement à la bourgeoisie industrielle du début du siècle, cette classe accorde de moins en moins d'importance à ce qui servait traditionnellement à différencier la « haute » et la « basse » culture. « Increasingly, cultural differences are seen in term of « lifestyle »

¹¹⁸ Mowforth, Martin & Munt, Ian. *op. cit.*, p. 27

¹¹⁹ Appadurai, Arjun. *Après le colonialisme : Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris : Payot, 2001

¹²⁰ Dicks, Bella. *Culture on Display: the Production of Contemporary Visibility*. Maidenhead, Berkshire, England : Open University Press, 2003

rather than hierarchy and taste »¹²¹. Aussi considère-t-elle que la culture comme le reste est un produit consommable qui n'implique aucune forme de sacrifice personnel. L'illusion postmoderne selon Ziauddin est celle du « free choice » où chacun peut choisir son mode de vie où chacun est un « consommateur de réalité »¹²². Sur ce marché des identités, l'image prédomine.

L'une des principales donnes du monde actuel est la préséance du visuel sur tous les autres modes d'exhibition. Ce phénomène est explicable par un long conditionnement de l'image sur nos modes d'appréhension de la réalité¹²³. Le « regard photographique » médiatise notre représentation du réel. Sardar abonde dans cette même conception lorsqu'il affirme que la domination de l'occident s'est perpétuée à travers la représentation de l'Autre. Cette attitude vis-à-vis l'Autre a des racines profondes qui puisent dans nos propres représentations du monde et nos mythologies. L'exemple des colonisateurs qui déploraient ce qu'ils considéraient comme « l'absence de perspective du monde musulman »¹²⁴ illustre bien ce point de vue. L'incompréhension des colonisateurs découlait de leur incapacité à comprendre l'Autre sans se référer à leurs propres catégories et conceptions¹²⁵.

Le signe occupe désormais un rôle central dans nos sociétés de consommation. Ce constat est particulièrement valable lorsqu'il s'agit de la consommation du produit touristique. Le choix des destinations et des formules touristiques obéit à différents critères qui ne sont pas exclusivement économiques¹²⁶. Ils ont le plus souvent à voir avec un désir de se démarquer et sont de l'ordre de la « consommation ostentatoire »¹²⁷. Malgré cette apparence de diversité, il n'en demeure pas moins que nous pouvons déceler certaines tendances lourdes qui font en sorte que « le tourisme est devenu une culture, c'est-à-dire une

¹²¹ Dicks, Bella, *op. cit.*, p.7

¹²² Sardar, Ziauddin. *Postmodernism and the Other : the New Imperialism of Western Culture*, London : Pluto Press, 1998. P.18

¹²³ Rojeck, Chris & Urry, John. *Touring Cultures. Transformation of Travel an Theory*, London; New York : Routledge, 1997.

¹²⁴ Sardar, Ziauddin. *op. cit.*, p.28

¹²⁵ *ibid* p.30

¹²⁶ Boniface, Priscilla & Fowler, Peter. *Heritage and Tourism in "the Global Village"*, London ; Routledge, New York : 1993.

¹²⁷ Amiroud, Rachid. *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage*, Paris : Presses Universitaires de Frances, coll. Le sociologique, 1995, p. 41

série de comportements tendant à l'uniformisation, et un univers où le stéréotype est florissant »¹²⁸. Nous n'avons qu'à penser aux fameux souvenirs et aux incontournables photos de voyage. Dans une même ligne de pensée Chris Rojek et John Urry parle de la « culturalisation du tourisme »¹²⁹. Chez ces auteurs, cette « ritualisation du tourisme » par la répétition de conventions provient de la difficulté grandissante à distinguer le voyage des autres formes de déplacements. Ainsi, pour se distinguer des autres formes de déplacement, le tourisme implique la consommation de signes.

Dans son livre Bella Dicks prétend que « la visibilité dépend de « l'étalage » de la culture, mais d'une culture définie d'une façon bien particulière »¹³⁰. Le fait que de nos jours « la culture doit être produite sous une forme visitable » implique certaines transformations dans notre manière de percevoir la culture de même que dans nos rapports avec la culture ainsi qu'avec celles des autres ensembles culturels. Premièrement, les lieux que nous transformons en sites culturels doivent de plus en plus revêtir une signification culturelle c'est-à-dire, qu'ils doivent être intelligibles, être un « espace lisible ». L'exhibition culturelle n'est désormais plus contrainte à l'intérieur des musées, mais les quartiers, les villes elles-mêmes sont devenues des lieux d'exhibition et de divertissement. Cette nouveauté implique toute une nouvelle conception dans l'aménagement du territoire, du design urbain, de l'architecture qui doit servir à démontrer « la vitalité culturelle » des lieux.

Néanmoins, cette nouvelle forme d'engouement culturel diffère dans son rapport à la culture puisqu'elle encourage un certain type de rapport aux autres cultures.

Rather than to traveling to places to interact with the people who live there, visitors are traveling to places to interact with displays of those people. In others words, the more people travel, the more they encounter their destination's culture in the form of visitable representations.¹³¹

¹²⁸ Amiroud, Rachid. *op. cit.*, p. 30

¹²⁹ Rojeck, Chris & Urry, John. *op. cit.* p.4

¹³⁰ Dicks, Bella. *op. cit.* p.1

¹³¹ *ibid*, p.4

Le voyageur qui consulte les guides de voyages est amené à visiter des lieux culturels préchoisis où il ne peut percevoir qu'un « condensé », un bref « aperçu » des autres cultures.

Les musées ont été détrônés par l'arrivée de nouvelles exhibitions (festival, spectacles, ...) qui combinent différents médiums et qui donnent l'impression aux visiteurs de véritablement participer à l'exhibition. Dans un même temps, ces « espaces visitables » sont aussi devenus des « espaces consuméristes » où la participation du visiteur implique souvent l'achat de souvenir, de mets de restaurants, de vêtements, et autres biens consommables sensés représenter un morceau de la production culturelle à laquelle il a assisté. C'est donc d'une culture de masse à laquelle fait référence Bella Dicks, d'une culture qui peut se consommer. La raison d'être de ces expositions n'est pas tant, la connaissance pour elle-même comme ce put l'être au XIX siècle, mais davantage la recherche du spectacle, des sensations fortes.

En outre, les touristes qui proviennent pour la plupart de l'Occident ont des attentes bien précises lorsqu'il est question d'exhibitions touristiques. On assiste ainsi à une standardisation des formes d'exhibitions touristiques. Les espaces sélectionnés à titre de « lieux de mémoires » jouent aussi un rôle pour les sociétés visitées dans un monde de changement accéléré, elles répondent à un besoin d'ancrer le passé en fournissant à différents espaces une valeur historique et une signification particulière. Cette sélection crée une dichotomie entre espaces culturels et ce qu'Augé nomme les « non-lieux ». Par contre, même les lieux dits culturels nécessitent des investissements à fin de les rendre plus cohérents et lisibles aux yeux d'un public étranger à leur valeur historique. La promotion de certains lieux nécessite évidemment des choix politiques qui instaurent un climat de compétition entre localités. Ce regard porté sur la réalité culturelle restructure notre relation à la culture qui dépend moins de l'authenticité que du mimétisme. La demande d'« hyper réalité » par le biais des « reconstitutions vivantes » est accrue. Bien que hautement standardisée, ces reconstitutions vivantes donnent l'illusion au touriste de goûter le réel.

De nos jours, une définition de la culture que Dick qualifie « d'anthropologique » semble prédominer : « the idea that culture is something that « belongs » to a place and a people, that it marks them out as special and distinct and that it can be discovered, described,

documented and displayed »¹³². Cette définition, si elle facilite le rapport à la culture pour une couche plus large de la population, n'en demeure pas moins problématique du fait de l'importance qu'elle accorde à la territorialité dans sa définition. Il semblerait que plus les lignes de démarcations qui servaient à différencier les différentes communautés culturelles s'embrouillent dans un monde de plus en plus globalisé, plus l'imaginaire de la mosaïque culturelle devient saillante¹³³.

Poursuivant dans une même veine, Priscilla Boniface et Peter Fowler affirment dans leur plus récent ouvrage que « dans l'ère de la communication de masse, la politique est devenue inséparable de l'art d'administrer la visibilité »¹³⁴. Or la définition du patrimoine conduit inévitablement à la question « Who to be and who not to be? » et la réponse à cette question peut entraîner des conséquences fâcheuses « for not all the people can be pleased all the time and in the service of one group, offence may be given to another »¹³⁵.

L'un des principaux traits de la vie contemporaine est l'émergence d'un « produit global » né de la société high-tech dans un but de profit. Notre connaissance de l'Autre transige de plus en plus par des images divorcées de leur contexte véhiculées par les différents médias du monde moderne. Les guides de voyages et les brochures touristiques peuvent être perçus, toujours d'après l'analyse de nos deux auteurs, comme de véritables tentatives de « colonisation culturelle »¹³⁶. Ils incarnent un point de vue projeté ou imposé sur une culture donnée. Inutile de rappeler que ce point de vue est rarement celui des communautés culturelles concernées.

Aussi l'ordre high-tech global, impose-t-il un produit touristique répondant aux standards marketings globaux. Dans ces conditions, l'industrie du tourisme qui impose aux sociétés hôtes de se produire pour la consommation touristique en fonction d'attentes extérieures peut devenir la source de conflits entre les membres de la société réceptrice dans

¹³² Dick, Bella, *op. cit.* p.27

¹³³ Dick, Bella, *op. cit.*, p.27

¹³⁴ Boniface, Priscilla & Fowler, Peter. p.3

¹³⁵ *ibid* p.3

¹³⁶ *ibid* p.6

la définition de ce qui est présentable ou non comme ce fut le cas à Bali. Le « potentiel de séduction » d'une société hôte est corollaire « du niveau d'intégration d'un « style de vie de récepteur »¹³⁷. La formule touristique dominante est celle de la « capsule » et « l'héritage sert avant tout à éviter de parler des phénomènes actuels »¹³⁸. L'histoire est réécrite afin d'éviter tout inconfort et malaise. La culture doit être domestiquée pour les besoins de l'industrie tout comme l'histoire doit être élaguée dans la création d'un produit touristique pur et non gâché. Ce révisionnisme historique ne peut évidemment faire l'unanimité surtout lorsqu'il s'agit de lieux à forte sensibilité historique, symbolique ou religieuse¹³⁹.

La formule touristique mise surtout sur le sensationnalisme et l'aspect sécuritaire et confortable du voyage. Tout est fait pour accroître la lisibilité des sites pour qu'ils correspondent davantage aux attentes touristiques qui sont un assemblage stéréotypé. Il faut souligner la différence par « l'ajout d'éléments qui font en sorte que l'attraction soit suffisamment sensationnelle »¹⁴⁰. Il faut épargner au visiteur les chocs trop brutaux, les quartiers trop bruyants, malodorants, encombrés...

Le tourisme se confond avec une pratique néo-coloniale, il se nourrit des mêmes impulsions et entraîne la même attitude à l'égard des autres, attitude qui se rapproche souvent de la condescendance¹⁴¹. L'attraction exercée par les contrées éloignées et l'exotisme de l'Orient n'a pas beaucoup évolué depuis l'ère victorienne. Or cette attraction repose sur une méconnaissance formée de clichés, c'est-à-dire une espèce de fantasmagorie sans rapport avec la réalité actuelle des populations de ces régions¹⁴². Dans ces conditions, le dialogue culturel que les défenseurs de l'industrie touristique mettent de l'avant est davantage susceptible de produire des frictions comme ce fut le cas au Sénégal, en Afrique du Sud et en Egypte.

¹³⁷ Boniface, Priscilla & Fowler, Peter. *op. cit.* p.5

¹³⁸ *ibid* p.10

¹³⁹ *ibid* p.30

¹⁴⁰ *ibid* p.17

¹⁴¹ *ibid* p.20

¹⁴² *ibid* p.80

4.4 Recherche « d'authenticité » et violence structurelle : derrière la beauté culturelle les rapports de pouvoirs

Comme nous venons de le voir, l'un des motifs principaux du tourisme culturel est la « découverte de culture authentique ». Ce désir d'expérimenter des cultures exotiques est associée à la mécanisation et à l'individualisation croissante de l'Occident. L'uniformisation des modes de vies par la globalisation de l'ordre high-tech provoque une nostalgie pour les modes de vie antérieurs. Tout comme la destruction de l'environnement par l'urbanisation et l'industrialisation croissantes ont éveillé le désir de protéger certaines aires géographiques « d'une beauté unique et exceptionnelle », la globalisation a éveillé le désir de protéger des « communautés culturelles » menacées ou en « voie de disparitions ». La défense de cultures menacées contre la perte de leur propre authenticité est devenue un « alibi » dont on ose difficilement contester la légitimité. Pourtant une fois de plus, la même structure de domination est reproduite, les pays développés « victimisent » les populations du sud pour justifier une intervention qui vise à leur imposer leur vision de ce que devrait être leur devenir.

L'authenticité représente une nouvelle forme de contrôle hégémonique. Elle fait partie de ce langage qui confère à celui qui l'emploie une aura de supériorité morale et justifie ses actions. Les nouvelles approches du tourisme ne transforment pas la relation asymétrique qui caractérise l'industrie touristique internationale. En dépit de son illusion autocentrée, le tourisme dans le Tiers Monde continue d'obéir aux mêmes impératifs, c'est-à-dire à la structure du marché international et au «neo-colonial process of discovery, penetration and expropriation of last and ultimate frontier»¹⁴³. Ceci explique la résurgence des circuits coloniaux. Le désir d'authenticité et de « consommer des vies véritables » ne peuvent conduire qu'à une fabrication de l'autre qui procède souvent par opposition binaire¹⁴⁴. L'autre devient notre contraire, il est en quelque sorte une réponse à notre insatisfaction face à la vie moderne. Les brochures touristiques quant à elles démontrent ce

¹⁴³ Mowforth, Martin & Munt, Ian. *op. cit.* p.61

¹⁴⁴ *ibid.* p.74

pouvoir d'exproprier le sens¹⁴⁵. L'ethnicité n'est donc pas préservée mais construite et esthétisée pour des fins touristiques

Ces approches omettent la question du désir réel des populations de se donner en spectacle à la classe touristique. La « relation volontaire » qui correspond à l'idéal type de la relation touristique des organisations qui soutiennent le développement touristique alternatif ne peut exister dans un échange asymétrique. Le développement du tourisme dans sa nouvelle forme demeure hautement interventionniste ce que démontre la volonté des organisations internationales de contourner les gouvernements des pays du sud. Ce faisant, ces organisations remettent en cause les prérogatives des États concernés.

L'analyse de Mowforth et Munt suggère que suite à deux décennies de développement chaotique de l'industrie touristique, le concept de durabilité désormais si courant ne vise pas tant à remodeler la structure de domination qui caractérise l'industrie touristique dans le Tiers monde mais bien à veiller à la rendre plus durable¹⁴⁶. Les entrepreneurs touristiques ont compris que le succès d'une destination réside dans un ensemble de critères qui doivent être pris en compte globalement. Par exemple, la Thaïlande qui a connu une forte croissance touristique à vu ses côtes ravagées par une industrie touristique débridée qui a « gâché » le charme qui constituait sa force d'attraction.

Ainsi le tourisme durable est d'abord celui d'une industrie qui s'assure de demeurer compétitive sur le marché touristique en préservant son potentiel de séduction et en diversifiant son produit. Ce que les auteurs nomment « l'éthique » conservatrice est avant tout celle de la « nouvelle classe moyenne » qui souhaite diversifier ses forfaits touristiques et s'assurer de leur pérennité. Les propos du professeur Yves Monier qui faisait remarquer l'absence des voyagistes, des compagnies aériennes et des représentants de l'hôtellerie lors d'un atelier sur l'écotourisme en Afrique de l'Ouest¹⁴⁷ rappellent ce que Rist dénonçait dans son ouvrage sur le développement comme étant l'aveuglement des organismes de

¹⁴⁵ Mowforth, Martin & Munt, *loc. cit.* p.74

¹⁴⁶ *ibid.*, p.84

¹⁴⁷ UNESCO. *Rapport général de l'atelier sous-régional de LAMTO*, Côte-d'Ivoire, avril 2002, p.18

développement en ce qui concerne la réalité politique dans laquelle il évolue. Ces derniers ont en effet tendance à mettre « entre parenthèse les enjeux de pouvoir qui déterminent les pratiques »¹⁴⁸.

¹⁴⁸ Rist, Gilbert, *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, p.317

CONCLUSION

L'objectif de ce travail de recherche était de déterminer dans quelle mesure la politique de l'UNESCO qui propose de faire du tourisme «éco-culturel» le moteur d'une stratégie de sauvegarde de la diversité culturelle constitue une réponse appropriée aux problèmes multiples auxquels sont confrontés les communautés culturelles des pays du sud. Dans le cas des communautés touarègues d'Algérie, notre analyse nous a permis de constater que plusieurs contraintes objectives rendent impossible une véritable prise en compte de la volonté de ces dernières dans l'élaboration et la conduite du projet de développement proposé par l'UNESCO. Ces contraintes sont aussi bien internes qu'externes. Elles sont internes, en ce sens qu'elles ont trait à la nature des relations qui lient les sociétés touarègues algériennes au gouvernement algérien tandis que d'un point de vue externe elles naissent de la relation particulière qui naît de l'activité touristique elle-même. Il nous semble désormais bien établi qu'en aucun cas, le projet de l'UNESCO permettra à ces communautés d'intervenir réellement dans la représentation qu'elles entendent donner à leur culture. Elles demeureront soumises à l'orientation que le gouvernement algérien entend donner à la région ainsi qu'aux critères et aux normes fixées par les experts en développement quant à la forme que doit désormais prendre leur culture.

De la lecture du document, il ressort clairement que le type d'expressions culturelles pris en compte par le projet est celui qui permettra de créer des retombées économiques par le tourisme. Or, il est évident que des représentations culturelles tournées vers l'extérieur et répondant avant tout à des besoins de croissance économique ne participent plus au fonctionnement culturel des communautés. L'UNESCO risque d'être partie prenante d'une entreprise qui servira à une extériorisation de même qu'à une folklorisation encore plus grande de la culture touarègue.

Dans les prospectus des agences de voyages, la littérature romanesque ou dans les articles de revues à caractère « culturelle », « l'identité touarègue a généralement été abordée de manière ontologique dans des écrits qui reprennent et expriment les valeurs produites et

véhiculées par les couches sociales dominantes de la société touarègue elle-même¹⁴⁹». La figure du touareg est celle du guerrier solitaire impénétrable, le visage dissimulé derrière un voile, parcourant les étendues désertiques du Sahara sur son chameau. Comme le souligne Pandolfi, « on est là en présence d'un stéréotype massif et hors du temps où figurent les principaux thèmes de l'imagerie touarègue : le mystère (voile), le nomadisme, assimilé à l'errance, et à la liberté, la noblesse, la sagesse et la simplicité attribués à un peuple censé vivre en osmose avec un milieu naturel difficile »¹⁵⁰.

Pourtant, ces nobles seigneurs du nomadisme au long cours n'ont jamais représenté qu'une faible minorité de touaregs. Cette vision « exotisée » de la réalité qui persiste encore de nos jours est d'autant plus fautive qu'en Algérie depuis déjà une cinquantaine d'années un mouvement de sédentarisation a traversé l'ensemble de la civilisation touarègue. Par conséquent, les référents identitaires traditionnels qui servaient autrefois à définir la société touarègue ne correspondent plus à la réalité quotidienne des membres de ces communautés. Ce qui n'empêche pas, comme le remarque Bourgeot, la persistance de marqueurs symboliques passés dont la recontextualisation actuelle est déterminée par un ensemble de facteurs sociopolitiques, géopolitiques et économiques.

L'idéologie coloniale a largement contribué à répandre cette vision mythique de la société touarègue en propageant un découpage factice qui reposait sur un système d'« oppositions binaire »¹⁵¹. Ces oppositions qui ont pour principaux critères, la couleur de la peau (blancs/noirs) ou le mode de vie (nomade/sédentaire) ont fini par transmettre dans l'imaginaire tant touareg qu'occidental une vision selon laquelle un touareg est blanc et nomade. « Cette imagerie identitaire, produite par la société elle-même, a été reprise à l'extérieur (à l'époque coloniale et encore de nos jours) et érigée en imagerie mythique »¹⁵². En fait, l'appellation touarègue elle-même pose problème. Etymologiquement, elle découle

¹⁴⁹ Bourgeot, André. « Identité touarègue : de l'aristocratie à la révolution », *Études Rurales*, oct.-déc. 1990, p.129

¹⁵⁰ Pandolfi, Paul. « Les touaregs et nous: une relation triangulaire », *Ethnologies Comparées*, n° 2, printemps, 2001, [En ligne] <http://recherche.univ-montp3.fr/mambo/cerce/r2/p.p.htm> (consulté le 21 novembre 2006)

¹⁵¹ *ibid*

¹⁵² Bourgeot, André. « Identité touarègue : de l'aristocratie à la révolution », p.131

de l'arabe et ne s'appliquerait guère qu'à l'élite guerrière. En réalité, seul le critère de langue nous permet de transcender les clivages sociaux et recouvre l'ensemble de ce que nous appelons la culture touarègue. C'est pourquoi de nombreux touaregs préfèrent se définir comme *kel tamashaq*. « ceux du parler tahamaq » ou encore comme nous l'avons mentionné plus haut par rapport à leur lieu d'origine comme dans l'expression *kel ahggar*¹⁵³.

Dans un contexte, marqué par l'incertitude et l'effondrement du système traditionnel, cette symbolique qui était l'apanage de la couche dominante s'est vue appropriée par l'ensemble. Chez les sociétés touarègues actuelles, elle participe à un mouvement de « renaissance culturelle » qui a du mal à composer avec ce que nous pourrions appeler la modernisation de l'espace saharien. Cette imagerie est renforcée par la dialectique qui s'instaure entre la représentation que l'étranger se fait du monde touareg et celle que la société touarègue veut projeter d'elle-même. Dans la conscience populaire touarègue, l'âge du nomade guerrier est associé à un âge d'or tandis que la réalité actuelle est perçue comme celle d'un monde en déclin. Cette thématique est récurrente dans le discours des touaregs. « Tente déchiquetée, corps mutilée, trame déchirée... Ces images reviennent en leitmotiv dans les discours touaregs pour exprimer la situation du pays ou de la société dans l'ordre politique moderne »¹⁵⁴

Le contexte politique ne prêche pas non plus à une transformation substantielle des pratiques touristiques dans la région qui permettrait aux communautés touarègues de faire valoir leur droits. Comme nous l'avons montré lors du troisième chapitre, les mesures alternatives défendues par l'UNESCO n'ont pas été prises en compte par les responsables politiques algériens. Ces derniers sont demeurés sourds face aux revendications exprimées par les différents représentants de la société civile touarègue et n'ont entrepris aucune action pour apaiser les inquiétudes de nombreux observateurs quant à la détérioration des sites touristiques et de l'environnement de la région dont le tourisme est en grande partie responsable. Comme par le passé, les élites algériennes sont parvenues à détourner une partie des ressources destinée aux communautés locales pour leurs propres fins. En plus de ces

¹⁵³ Claudot-Hawad, Hélène. « Sahara et nomadisme. L'envers du décor », *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée*, vol. 111-112, p. 223

¹⁵⁴ *Ibid* p.223

écueils déjà nombreux la durabilité de l'activité touristique de la région est désormais compromise par le désir exprimé par le gouvernement algérien de faire du Grand Sud un point géostratégique dans la lutte au terrorisme international.

Ces problèmes nombreux soulèvent la question plus large du droit des communautés indigènes. En l'absence de mécanisme effectif de consultation et de prise en compte de la volonté des communautés touarègue les politiques de l'UNESCO n'ont aucun poids réel sur le devenir de ces communautés. Or jusqu'ici rien ne semble présager d'une transformation des politiques algériennes qui permettrait d'espérer à une plus grande autonomie pour la région. D'ailleurs, même si les touaregs parvenaient à porter leur cause devant l'ONU, il n'est pas dit que celle-ci trancherait en leur faveur. En plus, d'être violemment réprimées dans certains pays comme le Niger et le Mali les revendications d'autonomie territoriale des différents groupes touaregs d'Afrique du Nord et du Sahel ne font pas l'unanimité parmi les chercheurs. Certains à l'instar de Bourgeot prétendent que les touaregs n'ont jamais constitué une entité politique homogène ce qui les empêcherait de revendiquer des droits territoriaux tandis que d'autres dont fait partie Claudot-Hawad et Boiley affirment au contraire que ceci constitue un déni de la réalité historique des touarègue qui sert des fins politiques¹⁵⁵. Cette absence de reconnaissance qui permettrait aux touaregs d'obtenir des droits sur le sol et sur ses ressources, participent à ce que Claudot-Hawad nomme la «déterritorialisation des touaregs»¹⁵⁶. Ces derniers sont soumis à l'arbitrage d'États qui pour les raisons historiques et politiques que nous avons évoquées plus haut tendent à privilégier des communautés arabes dans le cas de l'Algérie ou noires au Mali et au Niger¹⁵⁷.

¹⁵⁵ Claudot-Hawad, Hélène. « Sahara et nomadisme. L'envers du décor », *Revue des mondes musulmans et de la méditerranée*, vol. 111-112, p.232

¹⁵⁶ *ibid.*, p.236

¹⁵⁷ *ibid.*, p.235

BIBLIOGRAPHIE

MONOGRAPHIE & PÉRIODIQUES

Anderson, Benedict. *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris : La Découverte, 2001.

Amiroud, Rachid. *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage*, Paris : Presses Universitaires de France, coll. Le sociologique, 1995.

Appadurai, Arjun. *Après le colonialisme : Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris : Payot, 2001.

Badie, Bertrand. *L'État importé : essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris : Fayard, 1992.

Barouni, Fathya. « De la sédentarité au nomadisme : le vécu tribal aujourd'hui », *Annuaire de l'Afrique du nord*, tome XL, 2002, pp.103-121.

Bauman, Zygmunt. *Le coût humain de la mondialisation*, Paris : Hachette littérature, 1999.

Bernus, Edmond et Centlivres-Demont, Micheline. « Le nomadisme. Problèmes actuels des pasteurs nomades », dans *Encyclopedia Universalis*, Paris : 1982, pp.107-122.

Bernus, Edmond, *Les touaregs*, Paris : Vents de Sable, 2002.

Beziou, Aziz. *On Ethnic Political Mobilization : the Case of the Berber Movement in Algeria*, Thèse de Doctorat, Université de Denver, 1993.

Boilley, Pierre. « Les touaregs entre contraintes géographiques et constructions politiques », *Études Rurales*, juillet-décembre 1999, pp.255-268.

Boniface, Priscilla & Fowler, Peter. *Heritage and Tourism in "the Global Village"*, London: Routledge, New York : 1993.

Bourgeot, André. « Identité touarègue : de l'aristocratie à la révolution », *Études Rurales*, oct.-déc. 1990, pp.129-162.

Bourgeot, André. *Les sociétés touarègues. Nomadisme, identité, résistance*, Paris : Karthala, 1995.

Cazes, Georges & Courade, Georges (sous la dir.). *Les masques du tourisme*, *Revue Tiers Monde*, n° 178, t. XLV, avril-juin 2004.

Chaker, Salem. « Langue et littérature berbères ». *Clio*, [En ligne] <www.clio.fr> (consulté 28 septembre 2005).

Chouala, Yves Alexandre. « L'Afrique dans le nouveau partenariat international, enjeux de civilisation et de puissance », *Revue d'Études Internationales*, Vol. XXXIV, n° 1, mars 2003, pp. 53-78.

Chatelard, Géraldine. « Desert Tourism as a Substitute for Pastoralism? Tuareg in Algeria and Bedouin in Jordan », [En ligne] [http://wadiram.userhome.ch/fichiers/Pastoralism %20and%20tourism.doc](http://wadiram.userhome.ch/fichiers/Pastoralism%20and%20tourism.doc), (consulté 05 mai 2007).

Claudot-Hawad, Héléne. « Sahara et nomadisme. L'envers du décor », *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée*, vol. 111-112, pp.221-244.

Cole, Donald P.. « Where Have the Bedouin Gone? », *Anthropological Quarterly*, Vol. 76, n° 2, Spring 2003, pp. 235-267.

Coll. *ONG et gouvernance dans le monde arabe*, Paris : Karthala, 2004.

Coll. *Le patrimoine culturel immatériel : les enjeux, les problématiques, les pratiques*, Paris : Actes Sud, coll. Babel n°620, 2003.

Crick, Malcom. « Representation of International Tourism in the Social Sciences : Sun, Sex, Sights, Saving and Servility », *Annual Review of Anthropology*, Vol. 18, 1989, pp. 307-344.

Cubertafond, Bernard. *L'Algérie contemporaine*, Paris : Presses Universitaires de France, 4^{ième} édition, 1999.

Cuche, Denys. *La notion de culture dans les sciences sociales*. Paris; La découverte, 1996.

Dicks, Bella. *Culture on Display: the Production of Contemporary Visitability*. Berkshire (En) : Open University Press, 2003.

Gagné, Gilbert. *La diversité culturelle : vers une convention internationale effective?*, Québec : Fides, coll. Points Chauds, 2005.

Garçon, José. « Algérie, l'impossible restauration », *Politique Étrangère*, 1999, Vol. 64, No. 2, pp. 343 – 356.

Gertel, Holger Markus. « Identité, globalisation et culture locale. Évaluation critique du projet UNESCO-MAB « Malshegu Sacred Grove » au nord du Ghana », *Géographie et culture*, n° 47, 2003, pp. 103-117

Kennan, Jeremy. « Contested Terrain : Tourism, Environnement and Security in Algeria's Extreme South », *The Journal of North African Studies*, Vol. 8, n°3-4, automne-hiver 2003, pp.226-265.

Keenan, Jeremy. « Ethnicity, Regionalism and Political, Stability in Algeria's Grand Sud », *The Journal of North African Studies*, Vol. 8, n° 3-4, automne-hiver 2003, pp.67-95.

Kenan, Jeremy & Giurovich, Dina. « The UNDP, the World Bank and Biodiversity in the Algerian Sahara », *The Journal of North African Studies*, vol. 10, no 3-4, septembre-décembre 2005, pp.593-604.

Kenan, Jeremy, « The development or Redevelopment of Tourism in Algeria » dans *Transition and development in Algeria : Economic, Social and Cultural Challenges*, Margaret A. Mjumdar and Mhammed Saad (ed.), Bristol : Intellect, 2005. pp. 158-172

Keenan, Jeremy, « Waging on Terror: the Implication of America's New Imperialism' for Saharan Peoples », *The Journal of North African Studies*, vol.10, no. 3-4, septembre-décembre 2005, pp.619-647

Kouzmine, Yaël. *L'espace saharien algérien, Dynamiques démographiques et migratoires*. Mémoire de maîtrise, Université de Franche-Comté, 2003 [En ligne] http://thema.univ-fcomte.fr/IMG/pdf/Maitrise_sept_2003.pdf (Consulté le 20 septembre 2006)

Hillali, Mimoun. *Le tourisme international vu du Sud : essai sur la problématique du tourisme dans les pays en voie de développement*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, Coll. Tourisme, 2003

Hillali, Mimoun. « Risque politique et tourisme au Maghreb, rivalités idéologiques et difficultés économiques », *Téoros*, Vol. 23, n° 1, printemps 2004, pp. 37-43

Hafstein, Valdimar. *The Making of Intangible Cultural Heritage : Tradition and Authenticity, Community and Humanity*, Thèse de doctorat, University of California, Berkeley, automne 2004

Harrigan, Jane, Wang, Chengang, El-Said, Hamed. « The Economic and Political Determinants of IMF and World Bank Lending in the Middle East and North Africa ». *World Development*, n° 2, 2006, pp. 247-270

Kouzmine, Yaël. *L'espace saharien algérien. Dynamiques démographiques et migratoires*, Mémoire de maîtrise, Université de Franche-Comté, 2003 [En ligne] http://thema.univ-fcomte.fr/IMG/pdf/Maitrise_sept_2003.pdf

Maddy-Weitzman, Bruce. « Ethno-political and Globalization in North-Africa : The Berber culture movement », *The journal of North Africa Studies* vol. 11, n°1, mars 2006, pp. 71-84

Manuel, Kevin K. *Governing Cultural Heritage: UNESCO's World Heritage Convention*, MA, University of Windsor, 2004.

Martin, Ivan. « La politique économique en Algérie (1999-2002) : vers une solution économique à la crise », *The Journal of North African Studies*, Vol. 8, No. 2, pp.34-74

Mowforth, Martin & Munt, Ian. *Tourism and Sustainability: Development and New Tourism in the Third World*. London ; New York : Routledge, 2003.

Pandolfi, Paul. « Les touaregs et nous: une relation triangulaire », *Ethnologies Comparées*, n° 2, printemps, 2001 [En ligne] <http://recherche.univ-montp3.fr/mambo/cerce/r2/p.p.htm> (consulté le 21 novembre 2006)

Pandolfi, Paul. « La construction du mythe touareg. Quelques remarques et hypothèses », *Ethnologies Comparées*, n° 7, printemps, 2004, [En ligne] <http://recherche.univ-montp3.fr/mambo/cerce/r7/pl.p.htm> (consulté le 21 novembre 2006)

Picard, Michel & Michaud, Jean (sous la dir.). *Tourismes et sociétés locales. Anthropologie et sociétés*, Vol. 25, N° 2, 2001.

Rist, Gilbert. *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Paris : Presses de Sc Po, 2001.

Rist, Gilbert (sous la dir.). *La Culture, otage du développement*, Paris : L'Harmattan , coll. L'Homme et la société, 1994

Robins, Steven. « NGO's, 'Busmen' and Double Vision : The Khomani San Land Claim and the Cultural Politics of 'Community' and 'Development' in the Kalahari », *Journal of Southern African Studies*, vol. 27, n° 4, décembre 2001, pp. 833-853

Rojeck, Chris & Urry, John. *Touring Cultures: Transformation of Travel an Theory*, London ; New York : Routledge, 1997.

Sardar, Ziauddin. *Postmodernism and the Other : the New Imperialism of Western Culture*, London : Pluto Press, 1998.

Servier, Jean. *Les Berbère*, Paris : Presses Universitaires de France, coll. «Que sais-je?», 1990,

Tardif Jonathan. « Écotourisme et développement durable », *VertigO*, [En ligne], Vol 4, n° 1, mai 2003. <http://www.vertigo.uqam.ca/vol4no1/art1vol4n1/vertigovol4no1art1.pdf>. (Consulté le 01 mai 2005) 11 p.

Young, Crawford. « The End of the Post-colonial State in Africa ? Reflections on Changing African Political Dynamics », *African Affairs*, 2004, 103, pp.23-49

DOCUMENTS OFFICIELS

OMT. *Tourism and Poverty Alleviation*, 2001, [En ligne] www.world-tourism.org (consulté le 01 mai 2005)

OMT. *Développement durable de l'écotourisme dans les zones désertiques*, Alger (Algérie), janvier 2002, [En ligne] www.world-tourism.org (consulté le 01 mai 2005)

OMT. Commission de l'OMT pour l'Afrique. *Séminaire le tourisme, catalyseur du développement durable*, Abudja (Nigeria), 26 et 27 avril 2002. [En ligne] www.world-tourism.org (consulté le 01 mai 2005)

UNESCO. *Le sahara des cultures et des peuples : vers une stratégie pour un développement durable du tourisme au Sahara dans une perspective de lutte contre la pauvreté*, Paris, juillet 2003, [En ligne] <<http://portal.unesco.org>> (consulté le 01 mai 2005)

UNESCO. *Contribution de l'UNESCO à la paix et au développement humain à l'ère de la mondialisation par l'éducation, les sciences, la culture et la communication. Stratégie a moyen terme 2002-2007*, 31C/4, Paris 2002, [En ligne] <<http://portal.unesco.org>> (consulté le 01 mai 2005)

UNESCO. *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, Paris, 2003, [En ligne] <http://portal.unesco.org> (consulté le 01 mai 2005)

UNESCO. *Stratégie de l'UNESCO concernant le développement et l'élimination de la pauvreté*. Paris, 2000, [En ligne] <http://portal.unesco.org> (consulté le 01 mai 2005)